DICTIONNAIRE DES DONNEES

Dispositifs de collecte

Thème:

RÉSEAUX DE SURVEILLANCE

Version:

2.2



Evolution 2003-2 -> 2.0

Utilisation de la version 2 du format d'échanges d'échanges sur les dispositifs de collecte

Utilisation de la version 1. du schéma message avec ajout de la balise Referentiels

Ajout des référentiels dans la balise scenario

Ajout du namespace xlink

Ajout de la balise adresseURLBdd dans la balise Bdd

Ajout de la balise CommModeDiffusionRdd dans ModeDiffusionRdd

Ajout des balises privées TypeDonnees

Ajout des balises privées HistoriqueEvtsRdd

Évolutions 2.0 -> 2.1

- Suppression de l'attribut "Type de PER"de l'entité "USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES", redondant avec l'attribut "Code de la liste PER"
- -Augmentation de la taille de l'attribut "Nom du protocole du dispositif de collecte" à 255 caractères, dans l'entité "DISPOSITIF DE COLLECTE"
- Ajout des valeurs "Interrégionale" et "Interdépartementale" au niveau des valeurs possibles de l'entité "Emprise spatiale administrative" dans l'entité "DISPOSITIF DE COLLECTE"
- Ajout de l'attribut "Annee de fin d'exploitation du dispositif de collecte" dans l'entité DISPOSITIF DE COLLECTE
- Ajout de l'attribut "Commentaires sur la description technique du dispositif de collecte" dans l'entité DISPOSITIF DE COLLECTE
- Attribut « Emprise spatiale administrative » de l'entité DISPOSITIF DE COLLECTE renommé par « Emprise spatiale du dispositif de collecte »
- Suppression de « FINALITE DE DISPOSITIF DE COLLECTE »
- Modification du nom de l'entité "GROUPE DE PARAMETRE" par « FAMILLE DE PARAMETRE »
- Création de la nomenclature « Famille de paramètres des dispositifs de collecte »
- Gel de la nomenclature 261 « Groupe de paramètres »

Évolutions 2.1 -> 2.2

- Modification du nombre de caractère (on passe de 2 à 10) pour l'attribut "Code de la liste PER"
- Modification du nombre de caractère (on passe de 1 à 10) pour l'attribut "Type de réseau de données"

Les conditions d'utilisation de ce document Sandre sont décrites dans le document « Conditions générales d'utilisation des spécifications Sandre » disponible sur le site Internet du Sandre.

Chaque document Sandre est décrit par un ensemble de métadonnées issues du Dublin Core (http://purl.org/dc).

Titre Dispositifs de collecte

Créateur Système d'Information sur l'Eau / Sandre

Sujet

Description Les dispositifs de collecte des données sur l'eau désignent tout dispositif

(tout moyen) qui permet par mesure ou non d'acquérir des données (des connaissances) sur : . les milieux aquatiques et marins . les ressources en eau . les usages de l'eau . les pressions (et impacts associés) qui s'exercent sur les milieux et les ressources . les données

économiques afférentes;

Editeur ONEMA

Contributeur Sandre; Groupe d'administrateurs de DISC'EAU; Administrateurs de

données Sandre

Date / Création - 2010-04-26 Date / Modification - 2010-04-26

Date / Validation -

Type Text Format PDF

Identifiant Urn:sandre:dictionnaire:dc::2.2

Langue fra

Relation / Est remplacé par

Relation / Remplace Urn:sandre:dictionnaire:dc::2.1

Relation / Référence | urn:sandre:dico:referentiels-sa int::3.0

urn:sandre:dico:referentiels-sa_par::1.0 urn:sandre:dico:referentiels-sa_adm::2.0

Couverture France
Droits © Sandre
Version 2.2

I. AVANT PROPOS

Le domaine de l'eau est vaste, puisqu'il comprend notamment les eaux de surface, les eaux météoriques, les eaux du littoral et les eaux souterraines, et qu'il touche au milieu naturel, à la vie aquatique, aux pollutions et aux usages.

Il est caractérisé par le grand nombre d'acteurs qui sont impliqués dans la réglementation, la gestion et l'utilisation des eaux : ministères avec leurs services déconcentrés, établissements publics comme les agences de l'eau, collectivités locales, entreprises publiques et privées, associations,...

Tous ces acteurs produisent des données pour leurs propres besoins. La mise en commun de ces gisements d'information est une nécessité forte, mais elle se heurte à l'absence de règles claires qui permettraient d'assurer la comparabilité des données et leur échange.

I.1. Le Système d'Information sur l'Eau

Le Système d'Information sur l'Eau (SIE) est formé par un ensemble cohérent de dispositifs, processus et flux d'information, par lesquels les données relatives à l'eau sont acquises, collectées, conservées, organisées, traitées et publiées de façon systématique. Sa mise en œuvre résulte de la coopération de multiples partenaires, administrations, établissements publics, entreprises et associations, qui se sont engagés à respecter des règles communes définies par voie réglementaire et contractuelle. Elle nécessite la coordination de projets thématiques nationaux, de projets transverses (Sandre, Réferentiels cartographiques,...) et des projets territoriaux.

L'organisation du Système d'Information sur l'Eau, mis en place depuis 1992, est l'objet de la circulaire n'0200107 du 26 mars 2002 qui répartit les rôles en tre les différents acteurs publics, Etats et organismes ayant une mission de service public dans le domaine de l'eau.

La mise en place d'un langage commun pour les données sur l'eau est l'une des composantes indispensables du SIE, et constitue la raison d'être du Sandre, Service d'Administration Nationale des Données et des Référentiels sur l'Eau.

Page: 4/106

I.2. Le Sandre

Le Sandre est chargé :

- d'élaborer les dictionnaires des données, d'administrer les nomenclatures communes au niveau national, d'établir les formats d'échanges informatiques de données, de définir des scénarios d'échanges et de standardiser des services WEB,
- de publier les documents normatifs après une procédure de validation par les administrateurs de données Sandre et d'approbation par le groupe Coordination du Système d'Information sur l'Eau.
- d'émettre des avis sur la compatibilité au regard des spécifications

I.2.1.Les dictionnaires de données

Les dictionnaires de données sont les recueils des définitions qui décrivent et précisent la terminologie et les données disponibles pour un domaine en particulier. Plusieurs aspects de la donnée y sont traités : sa signification ;

- les règles indispensables à sa rédaction ou à sa codification ;
- la liste des valeurs qu'elle peut prendre ;
- la ou les personnes ou organismes qui ont le droit de la créer, de la consulter, de la modifier ou de la supprimer...

A ce titre, il rassemble les éléments du langage des acteurs d'un domaine en particulier. Le Sandre a ainsi élaboré des dictionnaires de données qui visent à être le langage commun entres les différents acteurs du monde de l'eau.

I.2.2.Les listes de référence communes

L'échange de données entre plusieurs organismes pose le problème de l'identification et du partage des données qui leur sont communes. Il s'agit des paramètres, des méthodes, des supports, des intervenants mais aussi des stations de mesure, des zonages réglementaires,... qui doivent pouvoir être identifiés de façon unique quel que soit le contexte. Si deux producteurs codifient différemment leurs paramètres, il leur sera plus difficile d'échanger des résultats.

C'est pour ces raisons que le Sandre s'est vu confier l'administration et la diffusion du référentiel commun sur l'eau afin de mettre à disposition des acteurs du monde de l'eau une codification unique, support de référence des échanges de données sur l'eau.

© Sandre – 2010

I.2.3.Les formats d'échange informatiques

Les formats d'échange élaborés par le Sandre visent à réduire le nombre d'interfaces des systèmes

d'information que doivent mettre en œuvre les acteurs du monde de l'eau pour échanger des données.

Afin de ne plus avoir des formats d'échange spécifiques à chaque interlocuteur, le Sandre propose des

formats uniques utilisables par tous les partenaires.

I.2.4.Les scénarios d'échanges

Un scénario d'échanges décrit les modalités d'échanges dans un contexte spécifique. En s'appuyant sur l'un

des formats d'échanges du Sandre, le document détaille la sémantique échangée, décrit les données

échangées (obligatoires et facultatives), la syntaxe du ou des fichiers d'échanges et les modalités techniques et organisationnelles de l'échange.

I.2.5.Les services d'échanges

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Architecture du Système d'Information sur l'Eau (ASIE), le Sandre

est chargé de définir et de standardiser les services WEB qui rendent les outils et systèmes d'information

interopérables entre eux.

I.2.6.Organisation du Sandre

Le Sandre est animé par une équipe basée à l'Office International de l'Eau à Limoges qui s'appuie, pour

répondre à ces missions, sur les administrateurs de données des organismes signataires du protocole SIE ainsi que sur des experts de ces mêmes organismes ou d'organismes extérieurs au protocole : Institut

Pasteur de Lille, Ecole Nationale de la Santé Publique, Météo-France, IFREMER, BRGM, Universités,

Distributeurs d'Eau,...

Pour de plus amples renseignements sur le Sandre, vous pouvez consulter le site internet du Sandre :

http://sandre.eaufrance.fr ou vous adresser à l'adresse suivante :

Sandre - Office International de l'Eau 15 rue Edouard Chamberland

87065 LIMOGES Cedex

Tél.: 05.55.11.47.90 - Fax: 05.55.11.47.48

I.3. Notations dans le document

I.3.1.Termes de référence

Les termes DOIT, NE DOIT PAS, DEVRAIT, NE DEVRAIT PAS, PEUT, OBLIGATOIRE, RECOMMANDE, OPTIONNEL ont un sens précis. Ils correspondent à la traduction française de la norme RFC2119 (RFC2119) des termes respectifs MUST, MUST NOT, SHOULD, SHOULD NOT, MAY, REQUIRED, RECOMMENDED et OPTIONAL.

I.3.2.Gestion des versions

Chaque document publié par le Sandre comporte un numéro de version évoluant selon les règles suivantes :

Si cet indice est composé uniquement d'un nombre réel positif supérieur ou égal à 1.0 et sans la mention « beta », alors le document en question est une version approuvée par l'ensemble des acteurs en charge de sa validation. Il est publié sur le site internet du Sandre et est reconnue comme un document de référence, en particulier pour tout déploiement informatique.

Si cet indice est composé d'un nombre réel strictement inférieur à 1.0 (exemple : 0.2, 0.3,...) ou bien supérieur ou égale à 1.0 avec la mention « beta » (exemple : 1.0beta, 1.1beta,...), alors le document en question est une version provisoire. Il s'agît uniquement d'un document de travail. Il n'est donc pas reconnu par les acteurs en charge de sa validation et ne doit pas être considéré comme un document de référence. Ce document est susceptible de subir des révisions jusqu'à sa validation définitive.

Si un indice de version évolue uniquement d'une décimale (exemple : 1.0 à 1.1), alors il s'agît généralement de la prise en compte de modifications mineures dans le document en question (exemple : mise à jour de définitions, d'attributs, de règles de gestion,...).

Si en revanche un indice de version change d'entier naturel (exemple : 1.0 à 2.0, 1.2 à 2.0), accompagné d'une décimale égale à 0, alors il s'agît généralement de la prise en compte de modifications majeures dans le document en question (exemple : mise à jour d'un ensemble d'entités, d'associations, de règles de gestion,...).

Le document actuel est la version 2.2 et constitue un document Validé.

Page: 7/ 106

II. INTRODUCTION

Le thème **Réseaux de surveillance** a été traité par le Sandre avec un groupe d'expert national. Il se traduit par la parution de différents documents accessibles à l'ensemble des acteurs qui répondent à des besoins différents :

général

Objectif du document		Cible		Nom du document	
Présentation sémantique thème	de la Sandre du	Acteurs du domaine de l'Eau	×	Présentation générale des dispositifs de collecte	
Dictionnaire par sous thèr		Acteurs implémentant un système sur le thème	×	Dictionnaire de données des dispositifs de collecte	
Spécifications techniques du format d'échange Sandre		Informaticiens implémentant un scénario d'échanges de données		Format d'échange « des dispositifs de collecte »	

détail

Tous ces dictionnaires étant interdépendants, les définitions d'objets ou d'attributs d'un dictionnaire peuvent faire mention d'éléments présents dans les autres dictionnaires. Afin de faciliter la compréhension de ces liens, les objets qui proviennent d'autres dictionnaires sont grisés dans les schémas de données.

Page: 8 / 106

III.CONVENTIONS DU DICTIONNAIRE DE DONNEES

III.1. Description des concepts

Chaque concept du dictionnaire de données, dénommé <u>entité</u>, est décrit par un texte proposant une définition commune ainsi que ces règles de gestion. Cette définition peut être complétée par des règles relatives à la codification de cette entité ou des responsabilités de gestion.

Pour chaque concept, il est précisé :

- Les informations qui caractérisent l'entité,
- Les associations avec d'autres entités
- Les entités qui héritent de ce concept (entités filles),
- Le concept parent d'un éventuel héritage (entité mère),
- éventuellement sa représentation cartographique

III.2. Description des informations

Chaque information du dictionnaire de données, dénommée <u>attribut</u> par la suite du document, correspond à un élément d'information de base utilisé par les entités.

Chaque attribut est décrit par :

un texte précisant sa définition, ses règles de gestion, la liste éventuelle de valeurs possibles administrées par le Sandre ou un organisme tiers, et les responsabilités en ma tière d'administration et de gestion des données.

Chaque attribut peut être complété par des métadonnées descriptives :

- Un texte précisant sa définition et les éventuelles règles de gestion s'y rapportant
- Le nom de la balise XML correspondant à l'attribut, et ayant valeur d'identifiant de cette information au sein des dictionnaires de données Sandre,
- Le format utilisé pour stocker cet attribut,
- Le responsable de cet attribut,
- La précision à laquelle doit être saisie l'information,
- La longueur impérative ou maximale de l'attribut,
- Les règles de typologie (majuscule, accentué,...) à respecter,
- L'origine temporelle si nécessaire,

- L'étendue des valeurs possibles pour les attributs numériques,
- L'unité de mesure,
- La structure d'écriture de l'information si celle-ci existe.
- Le rôle de cet attribut dans l'entité, notamment s'il s'agit d'un identifiant (<u>clé primaire ou</u> alternative).

Toutes ces métadonnées ne sont pas toujours indiquées pour chaque information. La description détaillée de ces métadonnées est présentée ci-après.

III.2.1.Identifiant de l'attribut

Le nom de balise XML d'une entité ou d'un attribut , ainsi que l'adresse URI de l'espace de nommage dans lequel l'élément XML a été défini ont valeur d'identifiant.

Par exemple, l'attribut 'Code de l'unité de référence' possède comme nom de balise XML <sa_par:CdUniteReference>.

III.2.2.Nom de balise XML d'un attribut

Chaque entité et attribut dispose d'un nom de balise XML. Celui-ci est composé d'une part du préfixe de l'espace de nommage attribué à la thématique traitée par le Sandre, et d'autre part d'une restriction littéraire du libellé de l'attribut correspondant. Ces informations sont encadrées par les symboles « < » et « > », conformément aux spécifications XML.

Dans le cadre des échanges de données selon le formalisme XML Sandre, le nom des balises XML, à employer pour encadrer les données métiers, ne doivent pas comporter le préfixe de l'espace de nommage.

Par exemple, l'attribut 'Code de l'unité de référence' possède comme nom de balise XML <sa_par:CdUniteReference>. Dans les fichiers d'échange, l'espace de nommage est inutilisé et le nom de la balise XML devient uniquement <CdUniteReference>.

Désormais, le nom de balise XML d'une entité ou d'un attribut a valeur d'identifiant,

III.2.3.Nature de l'attribut

Le dictionnaire de données indique à l'aide de cette rubrique si l'attribut est identifiant (clef primaire) de l'objet auquel il est rattaché.

III.2.4.Formats de données des attributs

La description des attributs fait appel à l'un des sept formats de données suivants :

Formats de données	Détail	Abréviation utilisée
Caractère illimité	Texte (Chaîne de caractère alphanumérique de longueur non limitée)	ТХТ
Caractère limité	Chaîne de caractère alphanumérique de longueur limitée	А
Date	Date	D
Date-Heure	Date-Heure	DH
Heure	Heure	Н
Numérique	Numérique	N
Objet graphique (binaire)	Contenu image, selon les définitions MIME type (IETF RFC 2046)	PIC
Logique	Information booléenne prenant pour valeur: • « true » ou « 1 » • « false » ou « 0 »	BL

Le format « Caractère limité » indique que l'attribut est une donnée alphanumérique dont la longueur est précisée, contrairement au format « Texte » qui est associé à des attributs alphanumériques dont la longueur est illimitée. Sauf indication contraire, les attributs de ces deux formats peuvent contenir des majuscules et/ou des minuscules.

Le format « numérique » concerne les attributs ne contenant que des nombres, entiers ou décimaux. La longueur des numériques n'est précisée que lorsqu'elle a une signification sémantique ou physique ; la longueur d'affichage n'est jamais mentionnée. En conséquence, les longueurs ne sont pas définies, en général, pour les nombres décimaux. Sauf précision contraire, les attributs de format numérique sont des entiers qui ont comme longueur maximale celle indiquée.

Le format « logique » est un format qui n'autorise que deux valeurs « true » (Vrai) ou « false » (Faux).

Sauf indication contraire, les attributs au format « date » portent sur le jour, le mois et l'année. De même les attributs au format « heure » contiennent des informations sur l'heure, les minutes et les secondes, alors que le format « Date-Heure » portent sur l'ensemble de ces composantes temporelles (jour, mois, année, heure, minute, seconde) .

Les attributs au format « binaire » correspondent à des objets graphiques tels que des cartes, des diagrammes, des photos. Il se traduiront généralement dans une base de données par des liens texte vers des images ou par un stockage direct de ces images dans la base de données.

Page: 11 / 106

III.2.5.Liste de valeurs possibles pour un attribut

Certains attributs doivent prendre pour valeur possibles des codes définis au sein d'une nomenclature (liste de valeurs possibles), chaque code étant alors associé à un libellé, accompagné d'un mnémonique et d'une définition.

Ces listes sont présentées sous la forme d'un tableau à différentes entrées:

Code	Mnémonique	Libellé	Définition

Les codes (clefs primaires) permettent d'assurer l'unicité de chaque occurence.

Le mnémonique est une appellation stynthétique ne dépassant pas 25 caractères. Cette information est créée à des fins d'exploitation informatique et peut contenir des sigles ou des abréviations.

III.2.6.Responsable

Le responsable est le ou les organismes sous la responsabilité desquels la donnée mentionnée dans l'attribut est communiquée. Cette caractéristique n'a aucune valeur par défaut et est spécifiée pour tous les attributs.

III.2.7.Précision absolue

La précision absolue est l'approximation limite absolue de la valeur de la donnée exprimée suivant une unité déterminée. Elle s'applique quelle que soit l'expression de la donnée. Par exemple, le fait qu'une superficie d'un bassin versant a comme précision absolue l'hectare, signifie que quelle que soit la grandeur du bassin versant, la superficie de celui-ci ne pourra jamais dépasser en précision l'hectare et être exprimée, par exemple, en mètre carré. De même, la précision absolue des sommes à mentionner sur les déclarations d'impôts sur le revenu est le franc. Elles doivent donc être arrondies au francs près et il ne sera donc pas tenu compte des centimes si ceux-ci étaient inscrits.

Le type (*Maximale* ou *Minimale*) et la portée (*Obligatoire* ou *Indicative*) de la précision absolue sont précisées à l'aide des caractéristiques :

Le type de précision absolue,

Le caractère de la précision absolue.

Le type de précision absolue n'a pas de valeur par défaut, mais le caractère de la précision absolue est obligatoire sauf indication contraire.

Par défaut, aucune précision absolue n'est définie.

Page: 12 / 106

III.2.7.a Type de précision absolue

Le type de précision absolue indique si celle-ci est minimale ou maximale. Une précision absolue est maximale lorsque la précision de l'attribut correspondant est au plus égale à la précision définie. Inversement, la précision est minimale lorsque la précision de l'attribut correspondant est au moins égale à la précision définie.

III.2.7.b Caractère de la précision absolue

Le caractère de la précision absolue définit la portée de la précision, à savoir, si celle-ci est indicative ou obligatoire.

III.2.8. Précision relative

En général, la précision relative fait référence au nombre de chiffres significatifs que doit comporter l'expression de la donnée associée à l'attribut. La précision relative est sans unité alors que les chiffres significatifs doivent être exprimés dans l'unité de mesure retenue par le Sandre ou dans un multiple ou sous-multiple décimal.

Dans des cas particuliers, la précision relative est définie à l'aide d'un nombre entier ou décimal. Cela s'applique, par exemple, à des nombres qui s'expriment à une valeur près, cette valeur étant un entier, un réel, une fraction, un pourcentage...

Le type (*Maximale* ou *Minimale*) et la portée (*obligatoire* ou *indicative*) de la précision relative sont précisées à l'aide des caractéristiques :

type de précision relative,

caractère de précision relative.

Par défaut, aucune précision relative n'est définie.

III.2.8.a Type de précision relative

Le type de précision relative indique si celle-ci est minimale ou maximale. Une précision relative est maximale lorsque la précision de la valeur de l'attribut correspondant est au moins égale à la précision définie. Inversement, la précision est minimale lorsque la précision de l'attribut correspondant est au plus égale à la précision définie.

III.2.8.b Caractère de la précision relative

Le caractère de la précision relative définit la portée de la précision, à savoir, si celle-ci est indicative ou obligatoire.

III.2.9.Longueur impérative

Les longueurs attribuées à chaque attribut sont *maximales* ou *impératives*. Dans le dernier cas, les données devront être systématiquement de la longueur indiquée. Par exemple, la longueur impérative de 14 positions pour le code SIRET de l'intervenant signifie que les codes SIRET doivent obligatoirement comporter quatorze chiffres même si, par exemple, les premiers chiffres à gauche sont des zéros.

Par défaut, les longueurs sont maximales.

III.2.10.Majuscule / Minuscule

La caractéristique *Majuscule / Minuscule* indique si la donnée relative à l'attribut doit être constituée exclusivement de majuscules ou s'il peut comporter des minuscules et des caractères spéciaux ("ç", "&", etc...).

Par défaut, l'utilisation des majuscules, des minuscules et des caractères spéciaux est permise.

III.2.11.Accentué

La caractéristique accentué signale si la donnée relative à l'attribut peut comporter ou non des lettres accentuées.

Par défaut, les données peuvent comporter des lettres accentuées.

III.2.12.Origine temporelle

L'origine temporelle est la référence par rapport à laquelle sont exprimées les dates et heures. Il s'agit de savoir, par exemple, si une date s'exprime par rapport au calendrier grégorien ou musulman ou si une heure s'exprime en temps universel ou en heure locale, en heure d'hiver ou en heure d'été, etc.

Par défaut, l'*origine temporelle* est le calendrier grégorien et l'heure courante de l'horloge parlante.

III.2.13. Nombre décimal

La caractéristique *nombre décimal* indique si la donnée décrite est un nombre entier ou décimal. Il s'agit d'une caractéristique qui résulte de l'écart entre l'unité retenue pour la donnée et l'unité réelle dans laquelle elle s'exprime. Ainsi, il est théoriquement possible de choisir une unité de mesure suffisamment petite pour toujours n'avoir que des nombres entiers. Cependant, en pratique, il n'est jamais certain que l'unité retenue soit suffisamment petite pour n'avoir que des entiers quels que soient les données (valeurs) à manipuler.

Par défaut, les attributs numériques sont des entiers.

III.2.14. Valeurs négatives

La caractéristique valeurs négatives aura la mention "oui" si l'attribut peut comporter des nombres négatifs.

Par défaut, elles sont à non.

Page: 14 / 106

III.2.15.Borne inférieure de l'ensemble des valeurs

La borne inférieure de l'ensemble des valeurs est la plus petite valeur que peut prendre un attribut.

Aucune borne inférieure n'est définie par défaut.

III.2.16.Borne supérieure de l'ensemble des valeurs

La borne supérieure de l'ensemble des valeurs est la plus grande valeur que peut prendre un attribut.

Aucune borne supérieure n'est définie par défaut.

III.2.17.Pas de progression

Le *pas de progression* est une indication supplémentaire sur les valeurs que peut prendre la donnée décrite. Si un pas est défini pour une donnée, les valeurs associées devront être des multiples de ce pas.

Aucun pas de progression n'est défini par défaut.

III.2.18.Unité de mesure

L'unité de mesure est la grandeur dans laquelle doit s'exprimer la valeur de l'attribut. Le choix de l'unité est indépendant de la valeur de la précision absolue. Une valeur dont la précision absolue est de plus ou moins 1 milligramme peut s'exprimer en gramme avec trois chiffres décimaux.

Aucune unité de mesure n'est définie par défaut.

III.2.19. Expression régulière

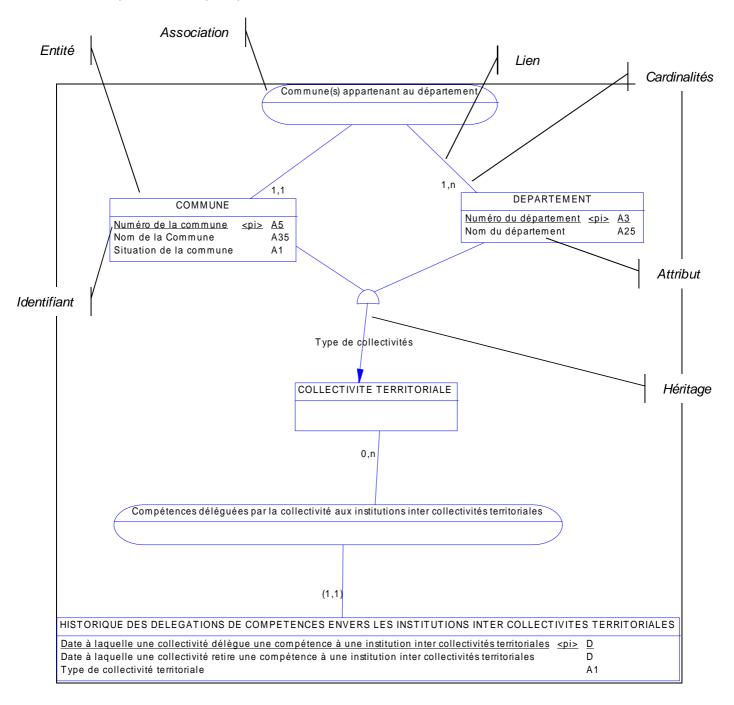
La caractéristique *expression régulière* est utilisée lorsque les données se rapportant à un attribut doivent répondre à un modèle de chaînes de caractères.

La syntaxe employée pour exprimer les expressions régulières correspond à celle définie dans le cadre des spécifications XML Schema rédigées par le consortium « W3C », au niveau de la facette « pattern ».

Par, exemple, l'expression régulière suivante «(([0-8][0-9AB])|(9[0-8AB]))[0-9]{3}» est la règle de formatage de données que tout code INSEE de commune française est censé respecter.

III.3. Formalisme des modèles conceptuels de données

Le dictionnaire de données décrit le modèle conceptuel de données selon un formalisme MERISE. Le schéma ci-après décrit les principaux formalismes utilisés :



Les principales notions de bases utilisées dans MERISE sont rappellées ci-après. Le lecteur se reportera à un guide détaillé sur les Modèles Conceptuels de Données pour un approfondissement de ces notions.

Modèle conceptuel de données

Le modèle conceptuel des données (MCD) rassemble toutes les informations relatives aux données contenues dans un système d'information. Il constitue un référentiel informationnel de l'organisation assimilable à un dictionnaire de données.

Un MCD représente la structure logique globale d'une base de données, indépendamment du logiciel ou de la structure de stockage des données. Un modèle conceptuel contient toujours des données qui ne sont pas encore mises en oeuvre dans la base de données physique. Il constitue une représentation formelle des données nécessaires au fonctionnement d'une entreprise.

Entité

Une entité est un objet réel ou abstrait contenu dans un système d'information. Il peut s'agir de personne, lieu, chose ou concept dont les caractéristiques présentent un intérêt pour le thème décrit et au sujet duquel vous souhaitez conserver des informations

Dans le modèle de données, chaque entité est visualisée par un rectangle contenant son nom et ses attributs.

Attribut

Un attribut, également appelé propriété, est une composante élémentaire de la description d'une entité ou d'une association.

Dans le modèle de données, l'attribut est indiqué dans la case Entité ou le rond Association. De plus, il est précisé les informations suivantes :

Attribut « simple »		Nom de l'attribut			
Attribut	identifiant	Nom de l'attribut	<pi> pour primary Identifier</pi>		n, Idontifiar
primaire		<u>souligné</u>	<ρι> ρ	oui piiina	ry identilier
Attribut	identifiant	None de l'ettribut	<ai>></ai>	pour	Alternative
alternatif		Nom de l'attribut	Identif	ier	

La dernière information sur chaque attribut est le format de cette information :

Format Caractère limité	A + [Longueur]
Format texte (caractère illimité)	TXT
Numérique	N
Logique	BL
Date	D
Heure	Н
Date-Heure	DH
Objet graphique (binaire)	PIC

Association

Une association, également appelée relation, est un lien entre au moins deux entités qui précise le nombre de participation de chaque entité à l'association (cardinalités).

Dans le modèle de données, chaque association est visualisée par un rond contenant son nom et ses éventuels attributs.

Lien

Un lien relie le symbole d'une association à celui d'une entité. Il comporte une cardinalité minimale et une cardinalité maximale qui précisent l'implication de l'entité dans la relation. Il indique également les dépendances d'identifiant entre les entités qui composent la relation, à l'aide de symboles adjoints aux cardinalités.

Dans le modèle de données, le premier chiffre indique la cardinalité minimale et le second chiffre la cardinalité maximale. Par exemple, un département a AU MOINS une commune rattachée et AU MAXIMUM n communes (n étant inconnu).

Les cardinalités entre parenthèses signifient que l'identifiant primaire de l'entité est composée en partie ou en totalité de la concaténation des identifiants primaires des entités complémentaires à la relation. Par exemple, l'historique des délégations de compétences a pour identifiant la date à laquelle la collectivité lègue la compétence + le code INSEE de la collectivité (ici, la commune, le département ou la région).

Cardinalités

Les cardinalités traduisent la participation des occurrences d'un objet aux occurrences d'une association. Cette participation s'analyse par rapport à une occurrence quelconque de l'objet et s'exprime par deux valeurs : la cardinalité minimum et la cardinalité maximum.

Identifiant

Un identifiant est composé d'un ou plusieurs attributs dont la combinaison est unique pour chaque occurrence de l'objet auquel il se rattache.

L'identifiant est dit primaire lorsqu'il est l'identifiant principal de l'objet. Graphiquement, les éléments composant l'identifiant primaire sont soulignés et pour chaque attribut, il est ajouté le sigle <pi> (primary Identifier)

L'identifiant est dit <u>composé</u> lorsqu'il est basé sur plusieurs attributs.

L'identifiant est dit alternatif lorsqu'il peut se substituer, pour un objet, à l'identifiant primaire. Graphiquement, les éléments composant l'identifiant alternatif sont suivis d'un sigle <ai> (alternative identifier). Lorsqu'il existe plusieurs identifiants alternatifs, le sigle <ai> est complété par le numéro de la clé alternative (par exemple, <ai1> et <ai2>)

Un identifiant est primaire ou alternatif d'une part, simple ou composé d'autre part.

Page: 18 / 106

Héritage

Relation particulière qui définit une entité comme étant une instance particulière d'une entité plus générale. Par exemple, une commune est héritée du concept de « Collectivités territoriales ».

Généralement, l'héritage entraîne que les entités ont des informations communes : attributs communs, identifiants identiques,...

Dans le modèle de données, l'héritage est représenté par un petit rond. La flèche indique l'entité mère de l'héritage alors que les traits simples précisent les entités filles.

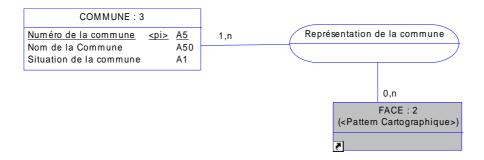
III.4. Représentation cartographique d'une entité

Certaines entités présentent une représentation cartographique, au sens d'un objet géométrique manipulable dans un Système d'Information Géographique (SIG). Le Sandre indique dans le modèle de données les entités présentant une représentation cartographique de référence. Par contre, toutes les entités ayant une représentation cartographique issue d'une agrégation d'une autre entité ne sont pas indiquées.

Par exemple, la commune a une représentation cartographique ; par contre, le département n'est pas indiqué car l'objet géométrique du département correspond à l'agrégation spatiale des objets géométriques des communes du département.

Les caractéristiques de chaque objet géométrique ne sont pas détaillées dans le modèle de données du Sandre. Néanmoins, une entité peut être associée à une ou plusieurs primitives géométriques :

- Le nœud : Il s'agit d'un point défini par un X et un Y,
- L'arc: Il s'agit d'une ligne ou polyligne, c'est à dire un ensemble de points connectés entre eux
- La face : Il s'agit d'une surface constituant un polygone fermé.



La commune est représentée par une ou plusieurs faces (polygones).

Page: 19 / 106

IV.GESTION DES CODES DE REFERENCE

Les dictionnaires de données font quelquefois référence à des codes qui ne sont pas décrits dans le dictionnaire : il s'agit des **listes de référence du Sandre**. Ces listes ne sont pas fixées lors de la rédaction du document mais évoluent en fonction des demandes d'ajouts provenant des acteurs de l'Eau.

En effet, le partage de données informatisées entre différents partenaires s'articule autour de la mise en place de listes de valeurs communes, servant de référence pour l'ensemble des acteurs, et identifiées de façon unique quel que soit le contexte d'échange. Du point de vue terminologique, ces recueils de données normalisées constituent un référentiel.

L'une des missions du © Sandre consiste à élaborer, administrer et mettre à disposition des acteurs du monde de l'eau, un référentiel incluant différentes listes de données métiers ayant trait au domaine de l'eau. Ce référentiel pivot est régulièrement actualisé grâce à la coopération entre membres experts issus de partenaires, administrations, établissements publics, entreprises et associations qui se sont engagés dans l'élaboration d'un langage commun des données sur l'eau.

Ce référentiel est appelé à être un instrument central indispensable à toute infrastructure informatique d'échanges de données. Il contribue d'une part à améliorer la qualité des données échangées par sa capacité à restituer des informations codifiées, mises à jour et jugées fiables par ses utilisateurs. D'autre part, la gestion d'un tel référentiel s'inscrit pleinement dans un cadre commun d'intéropérabilité des systèmes d'information.

Par exemple, la liste de référence des paramètres est administrée par le Sandre et recense de manière générale toute propriété d'un milieu ou d'une partie d'un milieu qui contribue à en apprécier les caractéristiques et/ou la qualité et/ou l'aptitude à des usages.

Les listes de référence ont vocation à être partagées et utilisées par les acteurs du monde de l'eau pour faciliter leurs échanges de données.

Parmi ces listes de référence, certaines d'entre elles sont administrées par le Sandre (exemple : liste des codes nationaux de paramètres analytiques).

Par ailleurs, le Sandre diffuse des listes de référence provenant d'autres administrations ou organimes telles que les listes de cours d'eau, de masses d'eau,...

L'accès à ces listes de références est disponible dans leur dernière version sur le site Internet du Sandre sandre.eaufrance.fr .

Page: 20 / 106

V. DICTIONNAIRE DES ENTITES

V.1. BANQUE DE DONNEES

- Nom de balise XML : <sa_dc:Bdd>
- Définition :

Une banque de données est un ensemble de données élémentaires issues d'un ou plusieurs dispositifs de collecte organisés par traitement informatique. Elle permet d'extraire des données et de les mettre à disposition des utilisateurs. Les données élémentaires du dispositif de collecte peuvent être situées dans plusieurs banques de données. Dans certains cas la banque de données peut contenir des données un peu plus élaborées, par exemple : la banque HYDRO comporte à la fois des données élémentaires telles que les hauteurs et des données élaborées comme les débits. "

Il est retenu que seuls les systèmes informatiques conservant, réalisant la mise à jour et mettant à disposition les données élémentaires - issues directement des analyses dans le cadre du dispositif de collecte - sont conservés en tant que banque de données. Néanmoins, dans le cas où aucune banque ne met pas à disposition les données élémentaires, il sera possible d'indiquer la banque contenant les données les plus élémentaires possibles.

Il faut distinguer la banque de données et le stockage des données. En effet, une banque de données est obligatoirement informatisée, structurée et organisée, alors que le stockage peut s'effectuer sous forme papier ou sous format informatique non structuré.

Une banque de données est identifiée par son maître d'ouvrage. Le maître d'ouvrage de la banque de données est l'organisme en charge de :

- Ordonner, fixer les objectifs à atteindre, faire établir le cahier des charges, rédiger les conventions et les signer.
- Financer ou cofinancer la mise en place et le fonctionnement de la banque.
- Il est propriétaire de la banque, même s'il n'est souvent pas propriétaire des données stockées dans la banque.

L'exploitant de la banque est l'organisme qui a en charge l'administration de la banque (sauvegarde, maintenance, optimisation), l'extraction des données. L'exploitant de la banque peut sous traiter une partie de l'exploitation (par exemple l'infogérance) "Un seul exploitant de la banque est possible.

Chaque banque de données est caractérisée par des informations qui sont invariantes d'un réseau de mesure à un autre :

- le mode de stockage de données,
- Les fréquences de mise à disposition,

- les formats de mise à disposition des données précise le format proposé pour mettre à disposition les données aux utilisateurs de la banque. Cette information est à différencier du format d'intégration des données d'un réseau de mesure.
- les modes de transmission possibles des données aux utilisateurs.
- les procédures de validation de données.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de la banque de données (1,1)
- Adresse URL de la banque (0,1)
- Date de mise à jour des données sur la banque (0,1)
- Gestion des données cartographiques dans la banque de données (0,1)
- Libellé de la banque de données (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

- TYPE DE BANQUE / Association_32 (0,1) [V.25]
- Emprise spatiale du dispositif de collecte / Association_33 (0,1) [V.8]
- Format de transmission des données disponibles dans la banque /
 Format de transmission des données disponibles dans la banque (0,N) [V.15]
- MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES / Mode de transmission des données disponibles dans la banque (0,N) [V.21]

V.2. Banque stockant les données du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:BddRdd>
- Définition :

Les données issues d'un dispositif de collecte sont généralement stockées dans une ou plusieurs banques de données. Lorsque ce mode de stockage est indiquée, il est possible de préciser la fréquence de mise à jour des données du dispositif dans chaque banque.

Liste des associations (avec les cardinalités) :

- Fréquence de mise à disposition des données / Association_36 (0,1)
 [V.16]
- BANQUE DE DONNEES / Banque stockant les données du dispositif de collecte (1,1) [V.1]

V.3. Conditions de diffusion des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:Acces>
- Définition :

Les conditions de diffusion des données élémentaires validées précisent le niveau de mise à disposition des données proposées par la banque de données pour ce réseau de mesure. Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°271.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de l'accès (1,1)
- Définition de l'accès (0,1)
- Libellé de l'accès (0,1)
- Mnémonique de l'accès (0,1)

V.4. DEMARCHE QUALITE DU DISPOSITIF DE COLLECTE

- Nom de balise XML : <sa_dc:DemarcheQualiteRdd>
- Définition :

La démarche qualité décrit l'ensemble des actions mises en œuvre par le maître d'ouvrage pour assurer la qualité des données produites dans le cadre du réseau. La démarche qualité peut concerner un ou plusieurs domaines suivants :

- Démarche qualité pour le prélèvement ou la collecte,
- Démarche qualité pour l'analyse ou le traitement de l'enquête,
- Démarche qualité pour le transport/conditionnement,
- Démarche qualité pour la bancarisation
- Démarche qualité pour la validation.

Une référence au document s'appliquant (par ex : ISO 9001 : v2000, mode opératoire interne,...) ainsi que la date de mise en application de cette démarche seront précisées par domaine concerné.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Date de mise en application de la démarche qualité pour ce domaine (0,1)
- Référence du document utilisé pour référent de la démarche (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

• Domaine concerné par la démarche qualité / Association_31 (0,1) [V.6]

V.5. DISPOSITIF DE COLLECTE

- Nom de balise XML : <sa_dc:DispositifCollecte>
- Définition :

Les dispositifs de collecte des données sur l'eau désignent tout dispositif (tout moyen) qui permet par mesure ou non d'acquérir des données (des connaissances) sur :

- les milieux aquatique
- les ressources en eau
- les usages de l'eau
- les pressions (et impacts associés) qui s'exercent sur les milieux

et les ressources

- les données économiques afférentes

Les données ainsi collectées doivent être fiables, pérennes et actualisées.

On distingue:

- les réseaux de mesure
- les dispositifs de l'autosurveillance
- les autres dispositifs de collecte rassemblant les enquêtes, inventaires, recensements, déclarations faites auprès des administrations et instructions administratives.

Le dispositif de collecte doit être organisé afin de collecter de manière régulière ou suffisamment pérenne les informations. Ces données produites par les dispositifs de collecte ne sont pas obligatoirement informatisées.

Un dispositif de collecte est associé à un ou plusieurs départements qui correspondent à son emprise de collecte. Plusieurs cas possibles :

- Le dispositif de collecte appartient à un département et un seul,
- Le dispositif de collecte appartient à plusieurs départements,
- Le dispositif de collecte appartient à une partie de département (communauté de communes,...), dans ce cas, il est associé au département.
- Le dispositif de collecte est régional donc tous les départements de la région concernée.
- Le dispositif de collecte est à l'échelle du bassin. Dans ce cas, il est associé à tous les départements du bassin,
- Le dispositif de collecte est à l'échelle nationale. Dans ce cas, il est associé à tous les départements du territoire.

Exemple : Sites de références des cours d'eau de la France

Un ou plusieurs intervenants participent au fonctionnement du dispositif durant une période déterminée ou indeterminée. Chaque intervenant du dispositif est caractérisé par un rôle particulier : maître d'ouvrage, maître(s) d'œuvre, financeur(s) ou producteur(s) de la donnée. D'après la circulaire du 26 mars 2002 relative au Système National d'Information sur l'eau, un seul maître d'ouvrage est responsable du réseau ou de la collecte de données.

Certains dispositifs de collecte sont nommés "méta dispositif de collecte". Ils correspondent à un regroupement d'un ensemble de dispositifs de collecte existant. Ce regroupement est réalisé en raison :

- soit d'une agglomération à une échelle administrative plus importante. Par exemple, le RGA peut être défini en tant que dispositif de collecte par département, auquel s'ajoute un méta dispositif de collecte RGA national regroupant l'ensemble des RGA,
- soit d'un niveau de bassin à une échelle nationale, par exemple le regroupement des RNB de chaque bassin constitue le RNB national bénéficiant d'un protocole,
- soit d'un regroupement technique ou thématique comme le réseau de mesure "Réseau littoral Méditerranéen" (RLM),

La cohérence du méta dispositif provient de règles communes s'appliquant à l'ensemble des dispositifs de collecte associés. De façon générale, le méta dispositif de collecte n'a pas de maître d'ouvrage. Il lui correspond un ensemble de maîtres d'ouvrage des réseaux élémentaires constitutifs du méta dispositif.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code SANDRE du dispositif de collecte (1,1)
- Année de fin d'exploitation du dispositif de collecte (0,1)
- Année de mise en place du dispositif de collecte (0,1)
- Commentaires sur le descriptif technique du dispositif de collecte (0,1)
- Commentaires sur le dispositif de collecte (0,1)
- Contact du dispositif de collecte (0,1)
- Date de mise à jour du dispositif de collecte (0,1)
- Date de publication du protocole (0,1)
- Données téléchargeables (0,1)
- Etat de la fiche descriptive (0,1)
- Finalités du dispositif de collecte (0,1)
- Localisation Internet du protocole du dispositif de collecte (0,1)
- Métadispositif de collecte (0,1)
- Mnémonique du dispositif de collecte (0,1)
- Nombre indicatif total de stations de mesure, de sites, d'établissements ayant appartenu au réseau de mesure (0,1)
- Nombre total de stations de mesure, de sites, d'établissements rattachés au dispositif de collecte en activité (0,1)
- Nom du dispositif de collecte (0,1)
- Nom du protocole du dispositif de collecte (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

- Durée du réseau de mesure / Association_27 (0,1) [V.7]
- Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte / Association_28 (0,1) [V.9]
- Emprise spatiale du dispositif de collecte / Association_29 (0,1) [V.8]
- Conditions de diffusion des données / Association_30 (0,1) [V.3]
- Type de réseau de données / Association_34 (0,1) [V.26]
- Banque stockant les données du dispositif de collecte / Banque stockant les données du dispositif de collecte (0,N) [V.2]
- DEMARCHE QUALITE DU DISPOSITIF DE COLLECTE / Démarche qualité identifiée dans le cadre du dispositif de collecte (0,N) [V.4]
- DEPARTEMENT / Département(s) inclus dans le dispositif de collecte
 (1,1) [V.29]
- EVENEMENTS DU DISPOSITIF DE COLLECTE / Evènement(s) du dispositif de collecte (0,N) [V.10]
- EXCEPTIONS DE DIFFUSION / Exception(s) des diffusions du dispositif (0,N) [V.11]
- Format de diffusion des données / Format de diffusion des données
 (0,N) [V.13]
- Méta Dispositif de collecte / Méta Dispositif de collecte (0,N) [V.18]
- TYPOLOGIE DES MILIEUX AQUATIQUES / Milieu(x) suivi(s) par le dispositif de collecte (0,N) [V.27]
- Mode(s) de diffusion des données / Mode(s) de diffusion des données
 (0,N) [V.19]
- MODE DE STOCKAGE / Mode de stockage utilisé pour les données du dispositif de collecte (0,N) [V.20]
- HISTORIQUE DES INTERVENANTS SUR LE DISPOSITIF DE COL-LECTE / Rôle au regard du réseau de données (0,N) [V.17]
- Support(s) suivi(s) par le dispositif de collecte / Supports et paramètres suivis (0,N) [V.23]
- TARIFICATION DES DONNEES / Tarification des données du dispositif (0,N) [V.24]
- USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES / Usage(s), pression(s), état(s) et réponse(s) des données suivies par le dispositif (0,N) [V.28]
- PROCEDURE DE VALIDATION / Validation des données du dispositif
 (0,N) [V.22]

V.6. Domaine concerné par la démarche qualité

- Nom de balise XML : <sa_dc:TypeQualite>
- Définition :

Le domaine concerné par la démarche qualité précise sur quel secteur de fonctionnement du réseau de mesure a lieu la démarche qualité.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code du type de démarche qualité (1,1)
- Définition du type de démarche qualité (0,1)
- Libellé du type de démarche qualité (0,1)
- Mnémonique du type de démarche qualité (0,1)

V.7. Durée du réseau de mesure

- Nom de balise XML : <sa_dc:DureeRdd>
- Définition :

La durée du réseau de mesure permet de classifier les deux principaux types de réseaux de mesure dans le domaine de l'eau. La liste de valeurs possibles administrée par le SANDRE est définie dans la nomenclature n°257.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de la durée du réseau (1,1)
- Définition de la durée du réseau (0,1)
- Libellé de la durée du réseau (0,1)
- Mnémonique de la durée du réseau (0,1)

V.8. Emprise spatiale du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:EmpriseAdmin>
- Définition :

L'emprise spatiale définit la zone administrative couverte par les stations de mesure incluses dans le réseau de mesure réseau ou par les sites/établissements enquêtés. Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°262.

Liste des attributs (avec les cardinalités):

- Code de l'emprise administrative (1,1)
- Définition de l'emprise administrative (0,1)
- Libellé de l'emprise administrative (0,1)
- Mnémonique de l'emprise administrative (0,1)

V.9. Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:EmpriseMilieu>
- Définition :

L'emprise spatiale définit la zone couverte par les stations de mesure incluses dans le réseau de mesure réseau ou par les sites/établissements enquêtés. Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°263.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de l'emprise liée au milieu (1,1)
- Définition de l'emprise liée au milieu (0,1)
- Libellé de l'emprise liée au milieu (0,1)
- Mnémonique de l'emprise liée au milieu (0,1)

V.10.EVENEMENTS DU DISPOSITIF DE COLLECTE

- Nom de balise XML : <sa_dc:EvenementsRdd>
- Définition :

Les événements remarquables à noter depuis la création du réseau sont par exemple : le changement de protocole, les changements de méthodes analytiques, passage d'un réseau temporaire en pérenne, changement de mode opératoire,....

Ce champ devra comporter la date et le commentaire associé.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Date de l'évènement (0,1)
- Description de l'évènement (0,1)

V.11.EXCEPTIONS DE DIFFUSION

- Nom de balise XML : <sa_dc:ExceptionsRdd>
- Définition :

Les exceptions précisent les lots de données dont l'accessibilité, la diffusion et le mode de tarification sont particuliers au regard des règles générales définis préalablement pour le dispositif de collecte (restrictions d'utilisation, ...).

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

Composantes concernées (1,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

- Conditions de diffusion des données / Association_34 (0,1) [V.3]
- TARIFICATION DES DONNEES / Exception(s) sur la tarification (0,N)
 [V.24]
- MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES / Exception(s) sur les mode de diffusion (0,N) [V.21]

V.12.FAMILLE DE PARAMETRES

- Nom de balise XML : <sa_dc:FamilleParametres>
- Définition :

Les familles de paramètres définissent les grandes catégories de paramètres qui sont suivies sur tout ou partie du dispositif de collecte.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de la famille de paramètres (1,1)
- Définition de la famille de paramètres (0,1)
- Libellé long de la famille de paramètre (0,1)
- Mnémonique de la famille de paramètres (0,1)

V.13. Format de diffusion des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:FormatDiffusionRdd>
- > Définition :

Le format de diffusion des données précise la spécification d'échanges utilisé pour mettre à disposition les données du dispositif de collecte vers le public.

Lorsque le format est "Autres", il est possible de préciser le libellé de la spécification d'échanges.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

Précisions sur le format de diffusion (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

 FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES / Format de diffusion des données (1,1) [V.14]

V.14.FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES

- Nom de balise XML : <sa_dc:FormatTransmission>
- Définition :

Le format d'échange des données disponible précise les structures de fichiers utilisables pour transmettre les données vers la banque ou vers les utilisateurs.

Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature nº269.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code du format d'échanges des données (1,1)
- Définition du format d'échanges des données (0,1)
- Libellé du format d'échanges des données (0,1)
- Mnémonique du format d'échanges des données (0,1)

V.15. Format de transmission des données disponibles dans la banque

- Nom de balise XML : <sa_dc:FormatTransmissionBdd>
- Définition :

Lorsque le format de transmission des données vers la banque n'est pas un format SANDRE ou colonné, il est possible de préciser le libellé de la spécification d'échange qui est utilisé.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

Précisions sur le format de transmission (1,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

 FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES / Format de transmission des données disponibles dans la banque (1,1) [V.14]

V.16. Fréquence de mise à disposition des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:Frequence>
- **Définition**:

Précise la fréquence de mise à jour des données de chaque Banque pour chaque Dispositif de collecte.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de la fréquence (1,1)
- Définition de la fréquence (0,1)
- Libellé de la fréquence (0,1)
- Mnémonique de la fréquence (0,1)

V.17.HISTORIQUE DES INTERVENANTS SUR LE DISPOSITIF DE COLLECTE

- Nom de balise XML : <sa_dc:IntervenantRdd>
- **Définition**:

L'historique des intervenants du dispositif de collecte regroupe l'ensemble des intervenants ayant participé à l'une de ces fonctions sur le dispositif :

- maître d'ouvrage
- maître d'oeuvre
- financeur
- producteur de données.

L'historique des intervenants permet de préciser la période (date de début et date de fin) et la fonction à laquelle l'organisme est intervenu sur le dispositif de collecte.

D'après la circulaire du 26 mars 2002 relative au Système National d'Information sur l'eau, un seul maître d'ouvrage est responsable du réseau ou de la collecte de données

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Date d'arrêt de la fonction par l'intervenant (0,1)
- Date de début de la fonction par l'intervenant (0,1)
- Précisions sur l'intervenant (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

• INTERVENANT / Intervenant en tant que (1,1) [V.30]

V.18.Méta Dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:RddFils>
- Définition :

Un méta dispositif de collecte est un dispositif de collecte correspondant à un regroupement d'un ensemble de dispositifs de collecte existant. Ce regroupement est réalisé en raison :

soit d'une agglomération à une échelle administrative plus importante. Par exemple, le RGA peut être défini en tant que dispositif de collecte par département, auquel s'ajoute un méta dispositif de collecte RGA national regroupant l'ensemble des RGA,

soit d'un niveau de bassin à une échelle nationale, par exemple le regroupement des RNB de chaque bassin constitue le RNB national bénéficiant d'un protocole,

soit d'un regroupement technique ou thématique comme le réseau de mesure « Réseau littoral Méditerranéen » (RLM),

La cohérence du méta dispositif provient de règles communes s'appliquant à l'ensemble des dispositifs de collecte associés.

De façon générale, le méta dispositif de collecte n'a pas de maître d'ouvrage. Il lui correspond un ensemble de maître d'ouvrage des réseaux élémentaires constitutifs du méta dispositif.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

• Nombre de stations de mesure, de sites, d'établissements participant au méta dispositif de collecte (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

DISPOSITIF DE COLLECTE / Méta Dispositif de collecte (1,1) [V.5]

V.19.Mode(s) de diffusion des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:ModeDiffusionRdd>
- > Définition :

Le mode de diffusion des données est le support utilisé pour transmettre les données d'un dispositif de collecte aux utilisateurs.

Lorsque le mode de transmission est "Internet", il est possible de préciser le nom de l'adresse Internet où sont localisés les données téléchargeables. Cette localisation respecte les caractéristiques techniques d'une adresse Internet de type URI, décrite par le Consortium W3C.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Commentaires sur la diffusion des données (0,1)
- Précisions sur le mode de publication des données (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

 MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES / Mode(s) de diffusion des données (1,1) [V.21]

V.20.MODE DE STOCKAGE

- Nom de balise XML : <sa_dc:ModeStockage>
- > Définition :

Le mode de stockage des données issues du dispositif de collecte définit les modalités pour conserver les informations recensées. Les valeurs possibles sont décrites dans la nomenclature n°292.

Liste des attributs (avec les cardinalités):

- Code du mode de stockage (1,1)
- Définition du mode de stockage (0,1)
- Libellé du mode de stockage (0,1)
- Mnémonique du mode de stockage (0,1)

V.21.MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES

- Nom de balise XML : <sa_dc:ModeTransmission>
- > Définition :

Le mode de transmission des données regroupe les différents types de supports physiques utilisables pour la transmission des données.

Le mode de transmission concerne l'intégration des données du réseau dans une banque et la diffusion de ces données de la banque vers les utilisateurs.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code du mode de transmission des données (1,1)
- Définition du mode de transmission des données (0,1)
- Libellé du mode de transmission des données (0,1)
- Mnémonique du mode de transmission des données (0,1)

V.22.PROCEDURE DE VALIDATION

- Nom de balise XML : <sa_dc:ProcValidation>
- Définition :

Les procédures de validation, au niveau de la production de base et au niveau de la bancarisation, décrivent les différents contrôles des données du dispositif de collecte.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de la procédure de validation (1,1)
- Définition de la procédure de validation (0,1)
- Libellé de la procédure de validation (0,1)
- Mnémonique de la procédure de validation (0,1)

V.23.Support(s) suivi(s) par le dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:SupportRdd>
- > Définition :

Le support(s) suivi(s) par le réseau de mesure décrit, pour chaque support de prélèvement, les fréquences moyennes de mesure et d'échantillonnage établies dans le cadre de ce réseau de mesure.

Par support peut être précisé la liste des paramètres suivis dans le cadre du dispositif de collecte.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Détail des paramètres suivis (0,1)
- Fréquence d'analyse (0,1)

Liste des associations (avec les cardinalités) :

- FAMILLE DE PARAMETRES / Paramètre(s) suivi(s) par le dispositif de collecte (0,N) [V.12]
- SUPPORT / Support concerné par le dispositif (1,1) [V.31]

V.24.TARIFICATION DES DONNEES

- Nom de balise XML : <sa_dc:Tarification>
- Définition :

Les modes de tarification correspondent aux conditions qui sont globalement appliquées à l'ensemble des données du dispositif de collecte.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code du mode de tarification (1,1)
- Définition du mode de tarification (0,1)
- Libellé du mode de tarification (0,1)
- Mnémonique du mode de tarification (0,1)

V.25.TYPE DE BANQUE

- Nom de balise XML : <sa_dc:TypeBanque>
- Définition :

L'outil de bancarisation des données issues du dispositif de collecte est le type d'outil informatique utilisé pour le stockage de ces données. Les valeurs possibles sont définies dans la nomenclature n°265.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code du type de banque (1,1)
- Définition du type de banque (0,1)
- Libellé du type de banque (0,1)
- Mnémonique du type de banque (0,1)

V.26. Type de réseau de données

- Nom de balise XML : <sa_dc:TypeRdd>
- Définition :

La nature du réseau de mesure précise le type de mesures réalisé par le réseau de mesure.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code du type de réseau (1,1)
- Définition du type de réseau (0,1)
- Libellé du type de réseau (0,1)
- Mnémonique du type de réseau (0,1)

Dictionnaire des données - Dispositifs de collecte (Version 2.2)

Page: 35 / 106

V.27.TYPOLOGIE DES MILIEUX AQUATIQUES

- Nom de balise XML : <sa_dc:TypoMilieu>
- Définition :

Le milieu de l'eau est l'environnement aquatique dans lequel sont réalisées des opérations regroupées dans un réseau de mesure.

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code du type de milieu Eau (1,1)
- Définition du type de milieu Eau (0,1)
- Libellé du type de milieu Eau (0,1)
- Mnémonique du type de milieu Eau (0,1)

V.28.USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES

- Nom de balise XML : <sa_dc:PER>
- > Définition :

Le modèle Pressions, Etat, Réponses (PER) mis au point par l'OCDE, est utilisé pour décrire les types de données suivis par le dispositif de collecte.

Ce modèle repose sur la notion de causalité : les activités humaines exercent des pressions sur l'environnement et modifient la qualité et la quantité des ressources naturelles. La société répond à ces changements en adoptant des mesures de protection, de dépollution, etc...

Trois types de données sont identifiés :

Données décrivant l'état du milieu : données techniques ou économiques issues du dispositif de collecte se rapportant à la qualité et aux fonctionnalités des milieux aquatiques, à la quantité des ressources en eau, ainsi qu'à l'état des usages représentant un enjeu de santé publique.

Données décrivant la pression et l'usage exervées par les activités humaines : données techniques ou économiques issues du dispositif de collecte décrivant les pressions exercées par l'ensemble des activités humaines sur la ressource en eau. Il s'agit des pollutions rejetées et les prélèvements (pression directe), ainsi que les activités humaines à l'origine des pollutions, prélèvements ou autres effets néfastes pour les milieux (pression indirecte).

Données sur la description des réponses réduisant la pression de l'activité humaine : données techniques ou économiques issues du dispositif de collecte illustrant l'état d'avancement des mesures apportées par la société pour corriger l'état de la ressource en eau : actions réglementaires, actions d'amélioration de la connaissance, mesures de gestion,...

Liste des attributs (avec les cardinalités) :

- Code de la liste PER (1,1)
- Définition de la liste PER (0,1)
- Libellé de la liste PER (0,1)
- Mnémonique de la liste PER (0,1)

V.29.DEPARTEMENT

- Nom de balise XML : <sa_com:Departement>
- Définition :

Circonscription hybride, le département est à la fois une collectivité territoriale administrée par le conseil général et son président, et une subdivision du territoire national correspondant à la zone de compétence des services de l'Etat. Il sert alors de cadre à la déconcentration de l'Etat sous la direction du préfet.

Pour mieux répondre à certains de leurs besoins qui sont communs à d'autres collectivités territoriales et qui dépassent souvent le cadre et les capacités d'une entité départementale, les départements peuvent adhérer à une ou plusieurs institutions inter collectivités territoriales à chacune desquelles ils délégueront une ou plusieurs compétences dans le but de mettre en commun les moyens indispensables pour atteindre leurs objectifs.

La liste des départements est sous la responsabilité de l'INSEE.

V.30.INTERVENANT

- Nom de balise XML : <sa_int:Intervenant>
- **Définition**:

Les intervenants sont tous les organismes ayant un ou plusieurs rôle(s) en tant qu'acteur de l'eau et qui sont référencés dans les bases de données respectant le formalisme du SANDRE. Ils sont identifiés dans les échanges de données par leur code SIRET. Quand ce dernier ne peut pas exister car l'intervenant ne rentre pas dans le domaine d'application du registre national ou lorsque ce code ne permet pas d'identifier de manière univoque l'intervenant (cas des structures incluses dans une structure plus générale), il est alors identifié par son code SANDRE.

Ils se partagent entre plusieurs catégories dont : laboratoire d'analyse, préleveur, opérateur en hydrométrie, laboratoire d'hydrobiologie,

organisme chargé de la police des eaux, et producteur/ gestionnaire,

. . .

Les règles de remplissage de l'attribut "Code SIRET de l'organisme auquel l'intervenant est rattaché" sont les suivantes :

Cas 1 : l'organisme est SIRETE, par exemple un laboratoire. Le code SIRET est utilisé, aucun code SANDRE n'est indiqué. L'attribut " code SIRET de l'organisme auquel est rattaché l'intervenant " n'est pas rempli,

Cas 2 : l'organisme n'a pas de code SIRET et n'est rattaché à aucune structure. Dans ce cas, il est attribué un code SANDRE. L'attribut " code SIRET de l'organisme auquel est rattaché l'intervenant " n'est pas rempli,

Cas 3 : l'organisme n'a pas de code SIRET en tant qu'établissement mais est rattaché à une structure, par exemple le SATESE rattaché au Conseil Général. Dans ce cas, il est attribué un code SANDRE et l'attribut " code SIRET de l'organisme auquel est rattaché l'intervenant " est rempli avec le code SIRET, dans l'exemple, celui du Conseil Général.

La liste nationale des codes SANDRE des intervenants est établie sous la responsabilité du SANDRE. Le code SIRET est établi par l'INSEE.

V.31.SUPPORT

- Nom de balise XML : <sa_par:Support>
- > Définition :

Le support est un composant du milieu sur lequel porte l'investigation. Les supports sont, par exemple, de l'eau brute, des sédiments, des mousses aquatiques...

Par exemple, il s'agit :

- l'eau
- des poissons,
- des diatomées,
- des mollusques,
- des invertébrés benthiques,

- ...

Le support ne correspond pas au support réellement analysé puisque généralement il s'agit d'une fraction du support qui est analysée (par exemple, pour le poisson, le foie,... ou pour l'eau, l'eau filtrée). La notion de fraction analysée doit être utilisée en priorité.

La liste des supports est administrée par le SANDRE qui en a la responsabilité.

Page: 38 / 106

VI.DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS

VI.1.Adresse URL de la banque

Nom de balise XML : <sa_dc:AdresseURLBdd>

> Nom de l'Objet/Lien : BANQUE DE DONNEES

Type de données : CaractèreLongueur maximale : 255

Définition :

L'adresse URL de la banque de données est une adresse Internet localisant le site Internet associé à la banque de données. Cette adresse doit être publique.

Le site associé permet généralement d'accéder à :

- une information générale et/ou détaillée sur la banque de données,
- aux métadonnées de la banque,
- aux données de la banque.

Cette localisation respecte les caractéristiques techniques d'une adresse Internet de type URI, décrite par le Consortium W3C (www.w3c.org http://www.w3c.org). Elle doit notamment débuter par http:// ou https://

VI.2. Année de fin d'exploitation du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:AnneeFinRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Numérique
- Définition :

Année de fin d'exploitation du dispositif de collecte

VI.3. Année de mise en place du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:AnneeMisePlaceRdd>
- > Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Numérique
- Définition :

L'année de mise en place est la date, à l'année près, à laquelle la première mesure ou première enquête a été réalisée dans le cadre du dispositif de collecte, postérieurement à sa création.

VI.4.Code de l'accès

Nom de balise XML : <sa_dc:CdAcces>

> Nom de l'Objet/Lien : Conditions de diffusion des données

> Type de données : Texte

Définition :

Les conditions de diffusion des données élémentaires validées précisent le niveau de mise à disposition des données proposées par la banque de données pour ce réseau de mesure.

Les valeurs possibles, administrées par le SANDRE, sont celles définies dans la nomenclature Sandre n°271.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [271]) :

CODE	Mnémonique	L IBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	tout utilisateur	libres à tout utilisateur	Tout utilisateur peut accéder aux données issues du réseau de mesure dans ce cadre de la banque de données
2	restreintes	restreintes à certains utilisateurs	Seuls les utilisateurs autorisés peuvent accéder aux données issues du réseau de mesure dans ce cadre de la banque de données
3	confidentielle s	confidentielles	Aucun utilisateur, hormis les différents intervenants de la production de la donnée, n'est autorisé à récupérer les acquisitions du réseau de mesure dans cette banque.

VI.5.Code de l'emprise administrative

- Nom de balise XML : <sa_dc:CdEmpriseAdmin>
- > Nom de l'Objet/Lien : Emprise spatiale du dispositif de collecte
- > Type de données : Texte
- Définition :

Identifiant associé à chaque emprise administrative. Les valeurs sont définies dans la nomenclature Sandre nº262.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [262]) :

CODE	Mnémonique	LIBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnue	Inconnue	
1	Locale	Locale	communautés de communes, commune, syndicat,?
2	Départementa le	Départementale	Echelle inférieure à la région
3	Régionale	Régionale	Echelle inférieure au district ou à la circonscription administrative de bassin
4	District	District ou bassin DCE	
5	Bassin	Circonscription administrative de bassin	
6	Nationale	Nationale	Echelle inférieure à l'Europe
7	Europe	Europe	Echelle inférieure à l'international
8	Internationale	Internationale	International hors Europe

9	Interdépartem entale	Interdépartementale	
10	Interrégionale	Interrégionale	

VI.6.Code de l'emprise liée au milieu

- Nom de balise XML : <sa_dc:CdEmpriseMilieu>
- Nom de l'Objet/Lien : Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte
- > Type de données : Texte
- Définition :

Identifiant associé à chaque emprise liée au milieu. Les valeurs sont définies dans la nomenclature Sandre nº263.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [263]) :

CODE	Mnémonique	L IBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	Entité hydrographiq ue	Entité hydrographique / Bassin versant	
2	Entité hydrogéologi que	Entité hydrogéologique (systèmes aquifères,?)	
3	Masse d'eau	Masse d'eau	
4	Mer	Mer	

VI.7.Code de la banque de données

Nom de balise XML : <sa_dc:CdBdd>

> Nom de l'Objet/Lien : BANQUE DE DONNEES

> Type de données : Caractère

> Longueur : 50

> Nature de l'attribut : Clef primaire

Définition :

Le code de la banque de données est l'identifiant attribué par le maître d'ouvrage de la banque de données.

Ce numéro doit être un identifiant unique pour toutes les banques du maître d'ouvrage. L'identifiant national de la banque de données est la concaténation du code de la banque et du code SIRET/SANDRE de l'intervenant en tant que maître d'ouvrage de la banque.

VI.8.Code de la durée du réseau

Nom de balise XML : <sa_dc:CdDuree>

Nom de l'Objet/Lien : Durée du réseau de mesure

> Type de données : Texte

Définition :

La durée du réseau de mesure permet de classifier les deux principaux types de réseaux de mesure dans le domaine de l'eau. La liste de valeurs possibles administrée par le SANDRE est définie dans la nomenclature n°257.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [257]) :

CODE	MNÉMONIQUE	Libellé	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	Pérenne	Réseau pérenne	La durée d'un réseau pérenne n'est pas déterminée.
2	Temporaire	Réseau temporaire	Les réseaux temporaires ont une durée déterminée (ils correspondent généralement à des réseaux mis en place dans le cadre d'études).

VI.9.Code de la famille de paramètres

Nom de balise XML : <sa_dc:CodeFamilleParametres>

> Nom de l'Objet/Lien : FAMILLE DE PARAMETRES

> Type de données : Caractère

Longueur : 10Définition :

Le code de la famille de paramètres est l'identifiant unique non signifiant de la famille de paramètre. Il est administré par le Sandre. La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature n'573.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [573]) :

CODE	MNÉMONIQUE	L IBELLÉ	DÉFINITION
1	quant	Paramètres quantitatifs	Débit
2	hydrobio	Paramètres hydrobiologiques	SEQ-BIO, chlorophylle a, microalgues, macroalgues, posidonies, proliférations végétales
3	ecotox	Paramètres écotoxiques	METOX ; test Daphnie, Toxicité microtox
4	env	Paramètres environnementaux et hydromorphologiques	SEQ-Physique, pression atmosphérique, température de l'air, mousse, profondeur, présence de boues, conditions météorologiques
5	radioact	Paramètres liés à la radioactivité et aux isotopes	Radioéléments
6	microbio	Paramètres microbiologiques	Microalgues, microbiologie, bactérie, parasites, virus, toxines algales
7	micropoll org	Micropolluants organiques	Micropolluants organiques (hors pesticides) et

			métabolites
8	phytosan	Phytosanitaires	pesticides, bioacides
9	physico	Paramètres physico- chimiques	Nitrates, matières phosphorées, matières organiques et oxydables, désinfection, CO2, salinité, chlorure, résidus secs, matières sèches, température, conductivité, pH,
10	pisci	Paramètres piscicoles	Nombre de taxons, masse du poisson
11	micropoll min	Micropolluants minéraux	Micropolluants minéraux/métalliques, cuivre
12	regl	Paramètres réglementaires	Surface en Zones vulnérables
13	perf	Paramètres de performance	Taux de collecte, capacité de traitement
14	economique	Paramètres économiques et financiers	Prix de l'eau,
15	descr	Paramètres de description	Nombre d'animaux, cheptel
16	organo	Paramètres organoleptiques	Couleur, limpidité, odeur, coloration, goût
17	phycotox	Phycotoxines	Microcystine-LR

VI.10.Code de la fréquence

- Nom de balise XML : <sa_dc:CdFrequence>
- Nom de l'Objet/Lien : Fréquence de mise à disposition des données
- > Type de données : Texte
- **Définition**:

Précise la fréquence de mise à jour des données de chaque Banque pour chaque Dispositif de collecte. La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature nº268.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [268]) :

CODE	Mnémonique	LIBELLÉ	DÉFINITION
1	> Année	supérieure à l'année	
2	annuelle	annuelle	
3	semestrielle	semestrielle	
4	trimestrielle	trimestrielle	
5	mensuelle	mensuelle	
6	bimensuelle	bimensuelle	
7	hebdomadaire	hebdomadaire	
8	journalière	journalière	
0	inconnue	Inconnue	

VI.11.Code de la liste PER

Nom de balise XML : <sa_dc:CdPER>

> Nom de l'Objet/Lien : USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES

> Type de données : Caractère

Longueur : 10

Définition :

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature nº294.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [294]) :

CODE	M NÉMONIQUE	LIBELLÉ	DÉFINITION
1	Pressions/usa ges	Pressions/usages	Données techniques ou économiques issues du dispositif de collecte décrivant les pressions exercées par l'ensemble des activités humaines sur la ressource en eau. Il s'agit des pollutions rejetées et les prélèvements (pression directe), ainsi que les activités humaines à l'origine des pollutions, prélèvements ou autres effets néfastes pour les milieux (pression indirecte).
2	Réponses	Réponses	Données issues du dispositif de collecte illustrant l'état d'avancement des mesures apportées par la société pour corriger l'état de la ressource en eau : actions réglementaires, actions d'amélioration de la connaissance, mesures de gestion,
3	Etat	Etat	Données issues du dispositif de collecte se rapportant à la qualité et aux fonctionnalités

			des milieux aquatiques, à la quantité des ressources en eau, ainsi qu'à l'état des usages représentant un enjeu de santé publique.
3.1	Qualitatif	Suivi de l'état qualitatif d'un milieu	Données issues du dispositif de collecte se rapportant à la qualité des milieux aquatiques.
3.1.1	Biologique	Suivi de l'état biologique d'un milieu	Données issues du dispositif de collecte se rapportant à la qualité biologique des milieux aquatiques.
3.1.2	Hydromorphol ogique	Suivi de l'état hydromorphologique d'un milieu	Données issues du dispositif de collecte se rapportant à la qualité hydromorphologique des milieux aquatiques.
3.1.3	Physico- chimique	Suivi de l'état chimique et physico-chimique d'un milieu	Données issues du dispositif de collecte se rapportant à la qualité chimique et physicochimique des milieux aquatiques.
3.2	Quantitatif	Suivi de l'état quantitatif d'un milieu	Données issues du dispositif de collecte se rapportant au suivi de la quantité des ressources en eau.

VI.12.Code de la procédure de validation

Nom de balise XML : <sa_dc:CdProcValidation>

> Nom de l'Objet/Lien : PROCEDURE DE VALIDATION

> Type de données : Caractère

Longueur : 1

Définition :

Identifiant associé à chaque procédure de validation. Les valeurs possible sont définies dans la nomenclature Sandre nº267.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [267]) :

CODE	Mnémonique	L IBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	expertise humaine	expertise humaine	La validation est réalisée par une ou plusieurs personnes sans le passage des données sous un système informatique spécifique
2	test de cohérence	test de cohérence	Un système informatique réalisant des tests de cohérence des résultats, notamment au regard de plages de valeurs possibles pour les paramètres
3	test scientifique	test scientifique	Un système informatique réalisant un ensemble de tests scientifiques généralement complémentaires aux tests de cohérence : test de vraisemblance des valeurs au regard d'une analyse temporelle et/ou spatiale des chroniques de résultats,?.

VI.13.Code du format d'échanges des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:CdFormatTransmission>
- > Nom de l'Objet/Lien : FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES
- > Type de données : Caractère
- **≻ Longueur** : 1
- **Définition**:

Le code du format d'échanges des données est l'identifiant unique permettant de préciser un format de transmission des données. La liste des valeurs possibles est administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº269.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [269]) :

CODE	Mnémonique	L IBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	Format SANDRE	Format SANDRE	Fichier respectant la sémantique SANDRE et utilisant l'un des formats d'échanges du SANDRE
2	colonné	Format colonné (texte,?)	Fichier texte ou colonné de type tableur.
3	Organisé	Format organisé hors SANDRE	Fichier respectant un formalisme identifié et documenté hors SANDRE. Par exemple, SISE'EAU ou Sysiphe.

Page: 50 / 106

VI.14.Code du mode de stockage

Nom de balise XML : <sa_dc:CdModeStockage>

Nom de l'Objet/Lien : MODE DE STOCKAGE

> Type de données : Caractère

Longueur : 1Définition :

Le code du mode de stockage est l'identifiant unique permettant de préciser le type de stockage des données d'un dispositif de collecte. La liste des valeurs possibles est administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº292.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [292]) :

CODE	Mnémonique	L IBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	papier	Non informatisé : papier	Stockage des données sous forme papier
2	Informatisé, non organisé	Informatisé, non organisé	Stockage des données dans des fichiers informatiques non structurés (par exemple un éditeur de texte comme Word,?), ou des fichiers numérisés.
3	Informatisé, organisé	Informatisé, organisé	Les données sont informatisées et organisées dans une banque décrite dans une fiche spécifique. Les bases contenant les données permettent le stockage des données dans des tables référencées et liées entre elles (SGBD) : base de données bureautique ou base de données système. Lorsque ce champ est renseigné, les informations sur la banque

	seront complétées.

VI.15.Code du mode de tarification

Nom de balise XML : <sa_dc:CdTarification>

> Nom de l'Objet/Lien : TARIFICATION DES DONNEES

> Type de données : Caractère

Longueur : 1Définition :

Le code du mode de tarification des données est l'identifiant unique permettant de préciser une tarification des données. La liste des valeurs possibles est administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº293.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [293]) :

CODE	Mnémonique	LIBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	gratuite	gratuite	Les données sont mises à disposition sans aucun coût.
2	à la donnée	à la donnée	Le paiement est fonction de la donnée exigée
3	Mise à dispositif	Coût de mise à disposition	Les données sont mises à dispositif au coût de mise à disposition, c?est à dire le coût du support et du temps consacré à cette mise à disposition
4	support	coût du support	Les données sont mises à dispositif au coût du support sans compter le temps consacré à cette mise à disposition

VI.16.Code du mode de transmission des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:CdModeTransmission>
- Nom de l'Objet/Lien : MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES
- > Type de données : Caractère
- Longueur : 1
- Définition :

Le code du mode de transmission des données est l'identifiant unique permettant de préciser un support de transmission des données. La liste des valeurs possibles est administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº270.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [270]) :

CODE	Mnémonique	LIBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	Papier	Papier	
2	Fichier sur support	Fichier informatique sur support magnétique	Fichier informatique transmis par un support physique quelconque
3	En ligne	En ligne (Internet ? Minitel)	
4	Télétransmiss ion	Télétransmission	

Page: 53 / 106

VI.17.Code du type de banque

Nom de balise XML : <sa_dc:CdTypeBanque>

> Nom de l'Objet/Lien : TYPE DE BANQUE

> Type de données : Texte

Définition :

L'outil de bancarisation des données issues du dispositif de collecte est le type d'outil informatique utilisé pour le stockage de ces données

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature nº265.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [265]) :

CODE	M NÉMONIQUE	L IBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	Tableur	Tableur	outil bureautique assurant la gestion des données dans un ou plusieurs tableaux (ligne, colonne). Par exemple : Excel,
2	BD Bureautique	Base de données bureautique	base de données informatique permettant le stockage des données dans des tables référencées et liées entre elles (SGBD). Est attribué base de données bureautique, les systèmes localisés sur un seul poste et ne fonctionnant pas selon des principes Client/Serveur ou Internet/Extranet. Par exemple, Access sur un poste, Foxpro, Oracle en mono poste.
3	BD système	Base de données système	Base de données informatique permettant le stockage des données dans des tables référencées et liées entre elles (SGBD). Est attribué Base de Données système, les systèmes localisés sur un

serveur de base de données
(différent des serveurs de
fichiers) fonctionnant selon des
principes Client/Serveur ou
Internet/Extranet. Par exemple,
Oracle sur serveur, SQL
Serveur.

VI.18.Code du type de démarche qualité

Nom de balise XML : <sa_dc:CdTypeQualite>

Nom de l'Objet/Lien : Domaine concerné par la démarche qualité

> Type de données : Texte

Définition :

Le domaine concerné par la démarche qualité précise sur quel secteur de fonctionnement du réseau de mesure a lieu la démarche qualité.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature nº264.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [264]) :

CODE	Mnémonique	LIBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	
1	Prélèvement	Démarche qualité pour le prélèvement ou collecte	
2	Analyse ou traitement	Démarche qualité pour l'analyse ou le traitement de l'enquête,	
3	Transport / Conditionnem e	Démarche qualité pour le transport /conditionnement	
4	Bancarisation	Démarche qualité pour le stockage/bancarisation	

		(acquisition, contrôle, validation) (réseau et enquête)ation (acquisition, contrôle, validation)	
5	Validation	Démarche qualité pour la validation	

VI.19.Code du type de milieu Eau

> Nom de balise XML : <sa_dc:CdTypoMilieu>

> Nom de l'Objet/Lien : TYPOLOGIE DES MILIEUX AQUATIQUES

> Type de données : Caractère

Longueur : 10Définition :

Le code du milieu Eau est l'identifiant unique permettant de préciser un ou plusieurs milieux rattachées à un réseau de mesure dans le domaine de l'Eau. La liste des valeurs possibles est administrée par le SANDRE et fonctionne selon un principe de liste hiérarchique.

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°259.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [259]) :

CODE	MNÉMONIQUE	L IBELLÉ	DÉFINITION
0	Inconnu	Inconnu	Milieu inconnu.
1	Eaux littorales	Eaux littorales	Eaux regroupant les eaux de transision, les eaux côtières.
1.1	Eaux de transition	Eaux de transition	Eaux de surface situées à proximité des embouchures de rivières, qui sont partiellement salines en raison de leur proximité des eaux côtières mais qui restent fondamentalement influencées par des courants d'eau douce.

			Source : DCE
1.2	Eaux côtières	Eaux côtières	Eaux de surface situées en- deçà d'une ligne dont tout point est situé à une distance d'un mille marin au-delà du point le plus proche de la ligne de base servant pour la mesure de la largeur des eaux territoriales et qui s'étendent, le cas échéant, jusqu'à la limite extérieure d'une eau de transition. Source : DCE
3	Eau douce superficielle	Eaux douces superficielles	Toutes les eaux stagnantes et les eaux courantes à la surface du sol en amont de la limite des eaux douces. Source : DCE
3.1	Rivières, canaux	Rivières, canaux	Eaux intérieures coulant en majeure partie sur la surface du sol, mais qui peuvent couler en sous-sol sur une partie de son parcours Source : DCE
3.2	Plan d'eau	Plan d'eau	Eaux intérieures de surface stagnantes (lacs, étangs, naturels ou aménagés) Source : DCE
4	Eaux souterraines	Eaux souterraines	Eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol ou le sous-sol. Source : DCE
5	Eaux météoriques	Eaux météoriques	Eau provenant plus ou moins directement des précipitations ou des condensations de vapeur d'eau atmosphérique. Source : CETMEF

7	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet

VI.20.Code du type de réseau

Nom de balise XML : <sa_dc:CdTypeRdd>

Nom de l'Objet/Lien : Type de réseau de données

> Type de données : Texte

> Longueur: 10

Définition :

Un dispositif de collecte est un moyen structuré d'acquisition de la donnée, permettant une connaissance directe ou indirecte sur l'eau. Il peut s'agir :

soit d'un dispositif de mesure dans le milieu,

soit des dispositifs de l'auto-surveillance,

soit d'un autre dispositif : recensement, inventaire, collecte formelle ou instruction administrative.

Le dispositif de collecte doit être organisé de manière à collecter régulièrement ou de manière pérenne les informations. Ces données produites par les dispositifs de collecte ne sont pas obligatoirement informatisées.

La liste des valeurs possibles est définie dans la nomenclature nº290.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [290]) :

CODE	Mnémonique	LIBELLÉ	DÉFINITION
1	Réseau de mesures	Réseau de mesures	Le réseau de mesures est un dispositif de collecte correspondant à un regroupement de stations de mesure répondant à au moins une finalité particulière. Chaque réseau respecte des règles communes qui visent à garantir la cohérence des observations, notamment pour la densité et la finalité des stations de mesure, la sélection de paramètres obligatoires et le choix des protocoles de mesure, la

			détermination d'une périodicité respectée. L'ensemble de ces règles est fixé dans un protocole.
2	Autres dispositifs	Autres dispositifs de collecte	Désigne les dispositifs de collecte n'étant pas un réseau de mesures, ni un dispositif d'autosurveillance.
3	Autosurveilla nce	Autosurveillance	Le dispositif d'auto- surveillance est un dispositif de surveillance généralement imposé à un maître d'ouvrage permettant de contrôler le bon fonctionnement ou l'impact de l'ouvrage. Exemple d'ouvrage : station d'épuration urbaine ou industrielle, retenues,
2.1	Recueil	Decusil d'absorvation	Déalana la adian adité da
	d'observation	Recueil d'observation	Désigne les dispositifs de collecte n'étant pas un réseau de mesures, ni un dispositif d'autosurveillance. Procédure consistant à recueillir des données d'observation pour découvrir ou améliorer des connaissances, ne s'appuyant pas sur des équipements de mesure Exemples : inventaire des plans d'eau, recensement agricole,

VI.21.Code SANDRE du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:CodeSandreRdd>
- Nom de l'Objet/Lien: DISPOSITIF DE COLLECTE
- Type de données : Caractère
- Longueur : 10
- > Nature de l'attribut : Clef primaire
- Définition :

Le code du dispositif de collecte est un code artificiel non signifiant sur 10 positions qui identifie sur le plan national tout dispositif relatif à l'eau.

Il est constitué : [code bassin étendu sur 2 caractères] + [code sans signification].

Le code bassin est celui attribué par l'INSEE pour les 6 bassins auquel il est ajouté les cas suivants :

- 00 réseau de niveau national (Ensemble des bassins)
- 01 Artois-Picardie
- 02 Rhin-Meuse
- 03 Seine-Normandie
- 04 Loire-Bretagne
- 05 Adour-Garonne
- 06 Rhône-Méditerranée
- 07 Guadeloupe
- 08 Martinique
- 09 Guyane
- 10 Réunion
- 11 Mayotte
- 12 Corse
- 99 Réseau concernant plus de 1 bassin et moins de 6, ou s'il est transfrontalier

Ce code est attribué par le Sandre pour les dispositifs de collecte nationaux et par les administrateurs de bassin pour les dispositifs de collecte des bassin.

VI.22.Commentaires sur la diffusion des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:CommModeDiffusionRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : Mode(s) de diffusion des données
- > Type de données : Texte
- Définition :

Le commentaire sur la diffusion des données est un texte libre permettant d'indiquer, lorsque le mode de diffusion est « En ligne » une information sur le contenu du site référencé au regard des données produites par le dispositif de collecte. Par exemple,

- Site contenant uniquement les données physico-chimiques de l'année précédente
- Site contenant les données des stations du département de la Haute-Vienne

- ...

VI.23. Commentaires sur le descriptif technique du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:CommmentaireDescrTech>
- > Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Texte
- **Définition**:

Champ libre comportant toutes les informations complémentaires permettant de préciser les informations manquantes sur le volet Descriptif technique de la fiche 'Dispositif de collecte'

VI.24.Commentaires sur le dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:CommentairesRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- Type de données : Texte
- Définition :

Champ libre comportant toutes les informations complémentaires permettant de préciser les informations manquantes sur la fiche "Dispositif de collecte "

VI.25.Composantes concernées

- Nom de balise XML : <sa_dc:ComposantesExceptionsRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : EXCEPTIONS DE DIFFUSION
- > Type de données : Texte
- Définition :

Les composantes concernées précisent les lots de données qui présentent des exceptions de diffusion.

VI.26.Contact du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:ContactRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale : 100
- > Définition :

Il s'agit de la personne et du nom de l'organisme, auquel elle est rattachée, susceptible de fournir le plus d'informations sur le dispositif de collecte, avec l'accord du maître d'ouvrage.

Le champ est libre et précise au minimum le nom de l'organisme, la direction, le nom de la ville et si possible le numéro de téléphone du standard.

VI.27.Date d'arrêt de la fonction par l'intervenant

- Nom de balise XML : <sa_dc:DateFinIntervenant>
- > Nom de l'Objet/Lien : HISTORIQUE DES INTERVENANTS SUR LE DISPOSITIF DE COLLECTE
- Type de données : Date
- Définition :

La date d'arrêt de la fonction par l'intervenant est la date, au jour près, à laquelle l'intervenant identifié par son code SIRET ou SANDRE cesse de prendre en charge sa fonction au sein du dispositif de collecte

VI.28. Date de début de la fonction par l'intervenant

- Nom de balise XML : <sa_dc:DateDebutIntervenant>
- > Nom de l'Objet/Lien : HISTORIQUE DES INTERVENANTS SUR LE DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Date
- Définition :

La date de début de la fonction par l'intervenant est la date, au jour près, à laquelle l'intervenant identifié par son code SIRET ou SANDRE prend en charge sa fonction.

Cette information est obligatoire pour caractériser un maître d'oeuvre, un maître d'ouvrage et un financeur.

VI.29. Date de l'évènement

- Nom de balise XML : <sa_dc:DateEvenement>
- > Nom de l'Objet/Lien : EVENEMENTS DU DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Date
- Définition :

La date de l'évènement du dispositif de collecte est la date, au jour près, à laquelle l'évènement sur le dispositif a eu lieu.

VI.30.Date de mise à jour des données sur la banque

- Nom de balise XML : <sa_dc:DateMajBdd>
- > Nom de l'Objet/Lien : BANQUE DE DONNEES
- > Type de données : Date et heure
- Définition :

La date de mise à jour des données sur la banque est la date, au jour près, à laquelle les informations sur les caractéristiques de la banque ont été actualisées.

VI.31.Date de mise à jour du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:DateMajFicheRdd>
- > Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- Type de données : Date et heure
- Définition :

La date de mise à jour du dispositif de collecte est la date, au jour près, à laquelle les informations descriptives sur le dispositif de collecte ont été actualisée.

VI.32.Date de mise en application de la démarche qualité pour ce domaine

- Nom de balise XML : <sa_dc:DateDemarcheQualite>
- Nom de l'Objet/Lien : DEMARCHE QUALITE DU DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Date
- > Définition :

La date de mise en application de la démarche qualité pour le domaine est la date exprimée au jour près, à laquelle le document de référence est appliqué sur le dispositif de collecte.

VI.33.Date de publication du protocole

- Nom de balise XML : <sa_dc:DateProtocole>
- Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Date
- Définition :

La date de publication du protocole est la date, au jour près, à laquelle le protocole relatif au dispositif de collecte a été validé et publié.

VI.34.Définition de l'accès

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfAcces>
- > Nom de l'Objet/Lien : Conditions de diffusion des données
- > Type de données : Texte
- Définition :

Texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.35.Définition de l'emprise administrative

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfEmpriseAdmin>
- Nom de l'Objet/Lien : Emprise spatiale du dispositif de collecte
- > Type de données : Texte
- > Définition :

Texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.36.Définition de l'emprise liée au milieu

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfEmpriseMilieu>
- Nom de l'Objet/Lien: Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte
- > Type de données : Texte
- **Définition**:

Texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.37.Définition de la durée du réseau

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfDuree>
- Nom de l'Objet/Lien : Durée du réseau de mesure
- > Type de données : Texte
- Définition :

Texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.38.Définition de la famille de paramètres

- Nom de balise XML : <sa_dc:DefFamilleParametres>
- > Nom de l'Objet/Lien : FAMILLE DE PARAMETRES
- > Type de données : Texte
- > Définition :

La définition de la famille de paramètres est un énoncé qui permet une bonne compréhension du contenu de la famille de paramètres.

VI.39. Définition de la fréquence

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfFrequence>
- Nom de l'Objet/Lien : Fréquence de mise à disposition des données
- > Type de données : Texte
- Définition :

La définition de la fréquence est un texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.40.Définition de la liste PER

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfPER>
- Nom de l'Objet/Lien : USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES
- > Type de données : Texte
- > Définition :

La définition de la liste PER est un texte libre permettant de préciser la signification de chaque occurence contenue pour chaque liste.

VI.41.Définition de la procédure de validation

- > Nom de balise XML : <sa dc:DfProcValidation>
- Nom de l'Objet/Lien : PROCEDURE DE VALIDATION
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale : 0
- Définition :

texte libre permettant de préciser la signification de chaque occurence contenue pour la procédure de validation.

VI.42. Définition du format d'échanges des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfFormatTransmission>
- Nom de l'Objet/Lien: FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES
- > Type de données : Texte
- Définition :

La définition du format d'échanges des données est un texte libre permettant de préciser la signification de chaque occurence contenue pour le format d'échanges.

VI.43. Définition du mode de stockage

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfModeStockage>
- Nom de l'Objet/Lien : MODE DE STOCKAGE
- > Type de données : Texte
- > Définition :

La définition du mode de stockage est un texte libre permettant de préciser la signification de chaque occurence contenue pour le type de stockage.

VI.44.Définition du mode de tarification

- Nom de balise XML : <sa dc:DfTarification>
- > Nom de l'Objet/Lien : TARIFICATION DES DONNEES
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale: 1
- Définition :

La définition du mode de tarification des données est un texte libre permettant de préciser la signification de chaque occurence contenue pour le mode de tarification.

VI.45.Définition du mode de transmission des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfModeTransmission>
- Nom de l'Objet/Lien: MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES
- > Type de données : Texte
- Définition :

La définition du mode de transmission des données est un texte libre permettant de préciser la signification de chaque occurence contenue pour le mode de transmission.

VI.46.Définition du type de banque

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfTypeBanque>
- Nom de l'Objet/Lien : TYPE DE BANQUE
- > Type de données : Texte
- **Définition**:

Texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.47. Définition du type de démarche qualité

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfTypeQualite>
- Nom de l'Objet/Lien : Domaine concerné par la démarche qualité
- > Type de données : Texte
- Définition :

Texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.48.Définition du type de milieu Eau

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfTypoMilieu>
- > Nom de l'Objet/Lien : TYPOLOGIE DES MILIEUX AQUATIQUES
- > Type de données : Texte
- Définition :

La définition du milieu Eau est un texte libre permettant de préciser la signification de chaque occurence contenue pour le milieu suivi par le réseau de mesure.

VI.49. Définition du type de réseau

- Nom de balise XML : <sa_dc:DfTypeRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : Type de réseau de données
- > Type de données : Texte
- > Définition :

Texte libre permettant de préciser la signification de chaque valeur possible de cet attribut.

VI.50.Description de l'évènement

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbEvenement>
- > Nom de l'Objet/Lien : EVENEMENTS DU DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Texte
- > Définition :

Le descriptif de l'évènement du dispositif de collecte est le texte libre contenant le ou les caractéristiques remarquables à noter à la date indiquée dans l'attribut associé : le changement de protocole, les changements de méthodes analytiques, passage d'un réseau temporaire en pérenne, changement de mode opératoire,....

VI.51.Détail des paramètres suivis

- Nom de balise XML : <sa_dc:DescriptifParametres>
- Nom de l'Objet/Lien: Support(s) suivi(s) par le dispositif de collecte
- > Type de données : Texte
- Définition :

Texte libre permettant, par support de préciser les paramètres ou groupes de paramètres suivis par le dispositif de collecte.

VI.52.Données téléchargeables

Nom de balise XML : <sa_dc:DonneesTelechargeables>

Nom de l'Objet/Lien: DISPOSITIF DE COLLECTE

> Type de données : Booléen

Définition :

Le champ "Données téléchargeables "permet de préciser si les données sont disponibles en ligne sur l'une des banques précédemment décrites.

Les valeurs possibles sont les suivantes :

0 (vrai): les données sont téléchargeables

1 (faux) : les données ne sont pas téléchargeables

VI.53. Etat de la fiche descriptive

Nom de balise XML : <sa_dc:EtatAvancementFicheRdd>

> Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE

> Type de données : Caractère

Longueur : 1

> Définition :

L'état de la fiche descriptive du dispositif de collecte est affecté par le SANDRE au travers de la nomenclature n°537. Il correspond en quelque sorte au statut de validation des données descriptives d'un dispositif de collecte.

Liste des valeurs administrée par le Sandre est la suivante (cf nomenclature de code Sandre [537]) :

CODE	Mnémonique	LIBELLÉ	DÉFINITION
В	Brouillon	Brouillon	Fiche descriptive de dispositif de collecte en cours de création par le gestionnaire de réseau. Fiche non accessible au publique.
Р	Provisoire	Provisoire	Fiche descriptive du dispositif de collecte validée et publiée par le gestionnaire de réseau, mais en attente de validation par l'administrateur de bassin.

V	Validé	Validé	Fiche descriptive du dispositif de collecte validée par l'administrateur de bassin et en attente de validation de l'administrateur national.
G	Gelé	Gelé	Fiche descriptive du dispositif de collecte qui n'a pas lieu d'exister.
A	Approuvé	Approuvé	Fiche descriptive du dispositif de collecte approuvée par l'administrateur national.

VI.54. Finalités du dispositif de collecte

- > Nom de balise XML : <sa_dc:DescriptionFinaliteRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Texte
- Définition :

Champ libre permettant de décrire en détail la ou les finalité(s), le(s) objectif(s), la ou les pression(s) et la ou les réponse(s) du dispositif de collecte.

Exemple de finalité:

Assurer la surveillance des cours d'eau du bassin X au titre du programme de surveillance de la Directive cadre sur l'Eau (DCE)

Etat initial et suivi de la qualité des eaux superficielles sur la Zone d'Actions Renforcées

Contrôle, Alerte, Connaissance, Impact.

Répondre aux exigences de la directive Nitrate

Identifier les secteurs atteints ou menacés par la pollution et prendre des mesures adaptées pour réduire et prévenir les pollutions

gestion et annonce des crues

gestion des etiages

autocontrôle ...

VI.55.Fréquence d'analyse

- Nom de balise XML : <sa_dc:FrequenceAnalyse>
- Nom de l'Objet/Lien : Support(s) suivi(s) par le dispositif de collecte
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 100
- Définition :

La fréquence d'analyse ou de mesure décrit le nombre moyen d'analyses réalisées par support, annuellement dans le cadre du réseau de mesure. Il s'agit d'un descriptif sur 100 caractères par support, respectant, si possible, les règles suivantes :

- Quantitatif: continu / discontinu
- Qualitatif: nombre d'analyse (ou fourchette) par an.

Par exemple:

- " de 4 à 12 mesures par an sur l'eau "
- "3 mesures mensuelles sur eau en période d'étiage"

VI.56.Gestion des données cartographiques dans la banque de données

- Nom de balise XML : <sa_dc:CartoBdd>
- > Nom de l'Objet/Lien : BANQUE DE DONNEES
- > Type de données : Booléen
- Définition :

La gestion des données cartographiques indique si des données cartographiques liées au réseau de mesure sont gérées dans la banque. Les données cartographiques de réseau de mesure sont notamment :

- la localisation spatiale des stations,
- l'environnement du réseau de mesure (zonage particulier servant de référence au réseau,...).

Les valeurs possibles sont les suivantes :

1 (vrai) : les données cartographiques sont gérées dans la banque

0 (faux) : les données cartographiques ne sont pas gérées

VI.57.Libellé de l'accès

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbAcces>
- Nom de l'Objet/Lien : Conditions de diffusion des données
- > Type de données : Texte
- Définition :

Mot ou ensemble de mots composant la dénomination de chacune des valeurs possibles de cet attribut.

VI.58.Libellé de l'emprise administrative

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbEmpriseAdmin>
- Nom de l'Objet/Lien: Emprise spatiale du dispositif de collecte
- > Type de données : Texte
- **Définition**:

Mot ou ensemble de mots composant la dénomination de chacune des valeurs possibles de cet attribut.

VI.59.Libellé de l'emprise liée au milieu

- Nom de balise XML : <sa dc:LbEmpriseMilieu>
- Nom de l'Objet/Lien: Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte
- > Type de données : Texte
- Définition :

Mot ou ensemble de mots composant la dénomination de chacune des valeurs possibles de cet attribut.

VI.60.Libellé de la banque de données

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbBdd>
- > Nom de l'Objet/Lien : BANQUE DE DONNEES
- Type de données : CaractèreLongueur maximale : 100
- **Définition**:

Une banque de données correspond à l'ensemble des données élémentaires du dispositif de collecte organisée par traitement informatique et accessible. Une banque de donnée est " accessible " si l'on a la capacité technique de mettre à disposition du demandeur les informations qu'il sollicite.

Les données élémentaires du réseau de mesure peuvent être situées dans plusieurs banques de données.

VI.61.Libellé de la durée du réseau

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbDuree>
- Nom de l'Objet/Lien : Durée du réseau de mesure
- > Type de données : Texte
- > Définition :

Mot ou ensemble de mots composant la dénomination de chacune des valeurs possibles de cet attribut.

VI.62.Libellé de la fréquence

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbFrequence>
- Nom de l'Objet/Lien: Fréquence de mise à disposition des données
- > Type de données : Texte
- Définition :

Précise la fréquence de mise à jour des données de chaque Banque pour chaque Dispositif de collecte.

*

VI.63.Libellé de la liste PER

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbPER>
- > Nom de l'Objet/Lien : USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES
- Type de données : CaractèreLongueur maximale : 100
- Définition :

Décrit dans la nomenclature nº294.

VI.64.Libellé de la procédure de validation

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbProcValidation>
- Nom de l'Objet/Lien : PROCEDURE DE VALIDATION
- Type de données : CaractèreLongueur maximale : 100
- > Définition :

Mot ou ensemble de mots composant la dénomination de chacune des valeurs possibles de cet attribut.

VI.65.Libellé du format d'échanges des données

- Nom de balise XML : <sa dc:LbFormatTransmission>
- > Nom de l'Objet/Lien : FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 100
- Définition :

Le libellé du format d'échanges de données est l'appellation courante précisant le format de transmission de données de mesure. La liste des valeurs possibles, administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº269.

Page: 75 / 106

VI.66.Libellé du mode de stockage

Nom de balise XML : <sa_dc:LbModeStockage>

> Nom de l'Objet/Lien : MODE DE STOCKAGE

Type de données : CaractèreLongueur maximale : 100

> Définition :

Le libellé du mode de stockage est l'appellation courante précisant le type de stockage des données du dispositif. La liste des valeurs possibles, administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº292.

VI.67.Libellé du mode de tarification

Nom de balise XML : <sa_dc:LbTarification>

> Nom de l'Objet/Lien : TARIFICATION DES DONNEES

Type de données : CaractèreLongueur maximale : 100

Définition :

Le libellé du mode de tarification des données est l'appellation courante précisant le tarif de utilisé pour les données. La liste des valeurs possibles, administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº293.

VI.68.Libellé du mode de transmission des données

Nom de balise XML : <sa dc:LbModeTransmission>

Nom de l'Objet/Lien: MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES

> Type de données : Caractère

Longueur maximale: 100

Définition :

Le libellé du mode de transmission des données est l'appellation courante précisant le support de transmission de données de mesure. La liste des valeurs possibles, administrée par le SANDRE est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature nº270.

VI.69.Libellé du type de banque

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbTypeBanque>
- > Nom de l'Objet/Lien : TYPE DE BANQUE
- > Type de données : Texte
- > Définition :

Mot ou ensemble de mots composant la dénomination de chacune des valeurs possibles de cet attribut.

VI.70.Libellé du type de démarche qualité

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbTypeQualite>
- Nom de l'Objet/Lien : Domaine concerné par la démarche qualité
- > Type de données : Texte
- Définition :

Le domaine concerné par la démarche qualité précise sur quel secteur de fonctionnement du réseau de mesure a lieu la démarche qualité.

VI.71.Libellé du type de milieu Eau

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbTypoMilieu>
- > Nom de l'Objet/Lien : TYPOLOGIE DES MILIEUX AQUATIQUES
- > Type de données : Caractère
- > Longueur maximale: 100
- Définition :

Le libellé du milieu Eau est l'appellation courante précisant le ou les milieaux possibles pour le réseau de mesure. La liste des valeurs possibles, administrée par le SANDRE, est la suivante :

Les codes de valeurs possibles sont définis dans la nomenclature n°259.

VI.72.Libellé du type de réseau

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbTypeRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : Type de réseau de données
- > Type de données : Texte
- Définition :

Mot ou ensemble de mots composant la dénomination de chacune des valeurs possibles de cet attribut.

VI.73.Libellé long de la famille de paramètre

- Nom de balise XML : <sa_dc:LbLongFamilleParametres>
- > Nom de l'Objet/Lien : FAMILLE DE PARAMETRES
- > Type de données : Caractère
- > Longueur maximale: 100
- Définition :

Le libellé long de la famille de paramètres est le nom, de préférence unique, de la famille de paramètres.

VI.74.Localisation Internet du protocole du dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa_dc:UrlProtocoleRdd>
- > Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale : 250**
- Définition :

La localisation Internet du protocole du dispositif de collecte est une adresse URI (Uniform Resource Identifier) contenant le document ou un lien vers le document décrivant le protocole du dispositif.

Cette localisation respecte les caractéristiques techniques d'une adresse Internet de type URI , décrite par le Consortium W3C.

VI.75.Métadispositif de collecte

Nom de balise XML : <sa_dc:MetaRdd>

Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE

Type de données : Booléen

Définition :

Un méta dispositif de collecte est un dispositif de collecte correspondant à un regroupement d'un ensemble de dispositifs de collecte existant. Ce regroupement est réalisé en raison :

soit d'une agglomération à une échelle administrative plus importante. Par exemple, le RGA peut être défini en tant que dispositif de collecte par département, auquel s'ajoute un méta dispositif de collecte RGA national regroupant l'ensemble des RGA.

soit d'un niveau de bassin à une échelle nationale, par exemple le regroupement des RNB de chaque bassin constitue le RNB national bénéficiant d'un protocole,

soit d'un regroupement technique ou thématique comme le réseau de mesure "Réseau littoral Méditerranéen" (RLM),

La cohérence du méta dispositif provient de règles communes s'appliquant à l'ensemble des dispositifs de collecte associés.

Les valeurs possibles sont les suivantes :

0 (vrai) : il s'agit d'un métadispositif de collecte

1 (faux) : il ne s'agit pas d'un métadispositif de collecte

VI.76.Mnémonique de l'accès

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnAcces>
- Nom de l'Objet/Lien : Conditions de diffusion des données
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale: 10
- Définition :

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

Dictionnaire des données - Dispositifs de collecte (Version 2.2)

Page: 79 / 106

VI.77.Mnémonique de l'emprise administrative

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnEmpriseAdmin>
- Nom de l'Objet/Lien : Emprise spatiale du dispositif de collecte
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale : 10
- **Définition**:

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.78.Mnémonique de l'emprise liée au milieu

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnEmpriseMilieu>
- Nom de l'Objet/Lien : Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale : 10
- **Définition**:

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.79.Mnémonique de la durée du réseau

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnDuree>
- Nom de l'Objet/Lien : Durée du réseau de mesure
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 10
- > Définition :

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.80.Mnémonique de la famille de paramètres

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnFamilleParametres>
- Nom de l'Objet/Lien : FAMILLE DE PARAMETRES
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale : 10
- Définition :

Le mnémonique de la famille de paramètre est un texte court précisant la famille de paramètre. Cet attribut créé à des fins d'exploitation informatique peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.81.Mnémonique de la fréquence

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnFrequence>
- Nom de l'Objet/Lien: Fréquence de mise à disposition des données
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale : 10
- **Définition**:

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.82.Mnémonique de la liste PER

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnPER>
- Nom de l'Objet/Lien: USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 10
- > Définition :

Le mnémonique de la liste PER est un texte court sur 10 caractères précisant la PER possible pour les données du dispositif. Cet attribut créé à des fins d'exploitation informatique peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.83.Mnémonique de la procédure de validation

Nom de balise XML : <sa_dc:MnProcValidation>

Nom de l'Objet/Lien : PROCEDURE DE VALIDATION

Type de données : Caractère

Longueur maximale : 10

> Définition :

Chaine de caractère limitée sur 10 caractères correspondant à une appellation courte créée à des fins d'exploitation informatique et pouvant contenir des sigles ou des abréviations.

VI.84.Mnémonique du dispositif de collecte

Nom de balise XML : <sa_dc:MnRdd>

Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE

> Type de données : Caractère

Longueur maximale: 15

Définition :

Le mnémonique du dispositif de collecte est un nom sur 15 caractères qui désigne le dispositif. Cet attribut créé à des fins d'exploitation informatique du nom du réseau peut contenir des sigles ou des abréviations. Il est libre et attribué par l'Administrateur de Bassin. L'administrateur National vérifie uniquement la présence ou non de doublons.

Toutefois, à titre indicatif, un exemple de « règles » de rédaction du mnémonique est proposé ci-dessous.

Indication du type de dispositif de collecte :

R pour réseau de mesure

Emprise du réseau

N : réseau national R : réseau régional B : réseau de bassin

D : réseau départemental

A : réseau d'aquifères

ID: réseau d'intérêt départementalL : local Transfrontalier, Rivière, BV

RIV: contrat de rivière

Spécificité du réseau (si besoin)

C: complémentaire

T: test

Milieu concerné

ESOU : eaux souterraines ESU : eaux superficielles

LI: eaux littorales

Type de mesures :

Q : qualité

P : quantité, pour les ESOU H : hydrométrie, pour les ESU

Pour les réseaux qualité en eaux superficielles :

Pour les réseaux physico-chimique : P

Pour les réseaux pesticides : Y

Pour les réseaux de suivi biologique : BIO ou B selon la place restante

Pour les réseaux de suivi bactériologique : BAC

Pour les réseaux qualité en eaux souterraines :

pour les réseaux phyto, pesticides : Y

pour les réseaux nitrates : NO3 ou N selon la place restante

Pour les réseaux de bassin, les mnémoniques sont complétés par l'abrégé en 2 (ou 3) caractères du bassin AP, RM, SN, LB, AG, RHM, CO, GUA, MAR, GUY, REU, MAY

Pour les réseaux régionaux, les mnémoniques sont complétés par un abrégé en 3 caractères de la région : ALS, AQI, AUV, BOU, BRE, CEN, CHA, CSC, FRC, IDF, LRO, LIM, LOR, MPY, NPC, BNO, HNO, PAL, PIC, POC, PAC, RHA, GUY, REU, MAR, GUA, CAL (Nouvelle Calédonie), POL (Polynésie)

Pour les réseaux départementaux : le numéro de département sur 2 caractères.

Pour les réseaux d'aquifères un libellé en 3 caractères. Exemple (PIE : nappe du Plege, PLIO : aquifère du pliocène du Roussillon)

Pour les réseaux d'eaux superficielles : un libellé en 3 caractères. Exemple (RAN : Rance)

Pour les réseaux nationaux, les mnémoniques devront coller au plus près du sigle connu. Exemples : REPAMO, REPOM, RHP, RNSISEAU, RNESP, RNESQ

VI.85.Mnémonique du format d'échanges des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnFormatTransmission>
- Nom de l'Objet/Lien: FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES
- Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 10
- **Définition**:

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.86.Mnémonique du mode de stockage

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnModeStockage>
- > Nom de l'Objet/Lien : MODE DE STOCKAGE
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 10
- Définition :

Le mnémonique du mode de stockage est un texte court sur 10 caractères précisant le type de stockage des données du dispositif de collecte. Cet attribut créé à des fins d'exploitation informatique peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.87.Mnémonique du mode de tarification

- Nom de balise XML : <sa dc:MnTarification>
- > Nom de l'Objet/Lien : TARIFICATION DES DONNEES
- > Type de données : Caractère
- Longueur maximale : 10
- Définition :

Le mnémonique du mode de tarification des données est un texte court sur 10 caractères précisant le support de tarification des données. Cet attribut créé à des fins d'exploitation informatique peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.88.Mnémonique du mode de transmission des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnModeTransmission>
- Nom de l'Objet/Lien: MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES
- Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 10
- Définition :

Le mnémonique du mode de transmissions des données est un texte court sur 10 caractères précisant le support de transmission des données. Cet attribut créé à des fins d'exploitation informatique peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.89.Mnémonique du type de banque

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnTypeBanque>
- > Nom de l'Objet/Lien : TYPE DE BANQUE
- > Type de données : Caractère
- > Longueur maximale: 10
- Définition :

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.90.Mnémonique du type de démarche qualité

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnTypeQualite>
- Nom de l'Objet/Lien : Domaine concerné par la démarche qualité
- > Type de données : Caractère
- > Longueur maximale : 10
- **Définition**:

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.91.Mnémonique du type de milieu Eau

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnTypoMilieu>
- > Nom de l'Objet/Lien : TYPOLOGIE DES MILIEUX AQUATIQUES
- Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 10
- **Définition**:

Le mnémonique du milieu Eau est un texte court sur 10 caractères précisant le milieu possible pour le réseau de mesure. Cet attribut créé à des fins d'exploitation informatique peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.92.Mnémonique du type de réseau

- Nom de balise XML : <sa_dc:MnTypeRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : Type de réseau de données
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 10
- **Définition**:

Un mnémonique est un texte court sur 10 caractères, créé pour chaque valeur possible d'un attribut à des fins d'exploitation informatique au niveau des interfaces utilisateurs. Il permet de faciliter la saisie des données ou bien d'optimiser l'affichage des données. Il peut contenir des sigles ou des abréviations.

VI.93.Nombre de stations de mesure, de sites, d'établissements participant au méta dispositif de collecte

- Nom de balise XML : <sa dc:NbStationsParticipantMetaRdd>
- Nom de l'Objet/Lien: Méta Dispositif de collecte
- Type de données : Numérique
- Définition :

Le nombre de stations, de sites, d'établissements participant au méta dispositif de collecte correspond au nombre total de stations, de sites, d'établissements intégrés au méta dispositif de collecte.

VI.94.Nombre indicatif total de stations de mesure, de sites, d'établissements ayant appartenu au réseau de mesure

- Nom de balise XML : <sa_dc:NbAppartenuRdd>
- > Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Numérique
- Définition :

Le nombre indicatif total de stations, de sites, d'établissements ayant appartenu au dispositif de collecte correspond au nombre total de stations, de sites, d'établissements ayant été rattaché au dispositif depuis sa création. Cette valeur doit être analysée avec précaution car il existe quelquefois des substitutions de points de mesure par indisponibilité des points précédents

Ce nombre ne doit pas être confondu avec le nombre total de stations de mesure en activité ou le nombre indicatif de stations de mesure annuel programmé.

VI.95.Nombre total de stations de mesure, de sites, d'établissements rattachés au dispositif de collecte en activité

- Nom de balise XML : <sa_dc:NbTotalRdd>
- Nom de l'Objet/Lien : DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Numérique
- Définition :

Le nombre total de stations correspond au nombre total de stations de mesure, de sites, d'établissements en activité, appartenant au dispositif.

Ce nombre ne doit pas être confondu avec le nombre indicatif de stations de mesure annuel programmé ou le nombre indicatif total de stations de mesure ayant appartenu au dispositif de collecte.

VI.96.Nom du dispositif de collecte

Nom de balise XML : <sa_dc:NomRdd>

Nom de l'Objet/Lien: DISPOSITIF DE COLLECTE

Type de données : CaractèreLongueur maximale : 200

Définition :

Le libellé du dispositif de collecte est un nom sur 110 caractères qui identifie explicitement le réseau de mesure. Les noms des nouveaux réseaux de mesure comportent les informations suivantes sur 110 caractères : :

- la nature (quantité ou qualité),
- la géographie (local, régional, national, ou l'aquifère,...)
- le type d'eau : eaux superficielles, souterraines, littorales....

Les abréviations sont à éviter dans le nom du réseau de mesure et seront utilisées uniquement pour le mnémonique du réseau de mesure.

Les informations sur le dispositif de collecte relèvent de la responsabilité du maître d'ouvrage du dispositif de collecte.

VI.97.Nom du protocole du dispositif de collecte

Nom de balise XML : <sa_dc:ProtocoleRdd>

Nom de l'Objet/Lien: DISPOSITIF DE COLLECTE

Type de données : CaractèreLongueur maximale : 255

> Définition :

Un protocole est le texte qui définit :

- les règles de prélèvement d'analyses, de fréquences pour acquisition des données sur ce réseau de mesure / autosurveillance.
- les règles de prélèvements, d'enquêtes et de dépouillement pour les autres dispositifs de collecte

Le nom du protocole du dispositif de collecte est l'appellation exacte du protocole de mesure utilisé. Il est complété par l'attribut "Adresse URL du dispositif de collecte" et la date du protocole

VI.98.Précisions sur l'intervenant

- Nom de balise XML : <sa_dc:PrecisionServiceIntervenant>
- > Nom de l'Objet/Lien : HISTORIQUE DES INTERVENANTS SUR LE DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 255
- > Définition :

La précision sur l'intervenant est une information permettant d'indiquer le service, lepôle de compétence au sein de la structure chargée de réaliser cette fonction.

VI.99. Précisions sur le format de diffusion

- Nom de balise XML : <sa_dc:PrecisionsFormatDiffusion>
- Nom de l'Objet/Lien : Format de diffusion des données
- > Type de données : Caractère
- > Longueur maximale: 255
- > Définition :

La précision sur le format de diffusion permet d'indiquer le libellé de la spécification utilisé pour la mise à disposition des données auprès des utilisateurs. Ce libellé sera indiqué avec le maximum d'informations, notamment la version de la spécification retenue.

Cet attribut est uniquement utilisé lorsque le format de transmission est "Autres" (code 3).

Par exemple, SISE'EAU Version 1.

VI.100. Précisions sur le format de transmission

- Nom de balise XML : <sa_dc:PrecisionsFormatIntegration>
- Nom de l'Objet/Lien : Format de transmission des données disponibles dans la banque
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 255
- **Définition**:

Lorsque le format de transmission des données vers la banque n'est pas un format SANDRE ou colonné, il est possible de préciser le libellé de la spécification d'échange qui est utilisé.

VI.101. Précisions sur le mode de publication des données

- Nom de balise XML : <sa_dc:AdresseInternetDiffusion>
- Nom de l'Objet/Lien : Mode(s) de diffusion des données
- > Type de données : Caractère
- **Longueur maximale**: 255
- **Définition**:

La précision sur le mode de publication des données permet d'indiquer l'adresse Internet où sont localisés les données relatives aux dispositifs de collecte. Cet attribut est rempli uniquement si le mode de publication est "En ligne" (code3).

Cette localisation respecte les caractéristiques techniques d'une adresse Internet de type URI , décrite par le Consortium W3C.

VI.102. Référence du document utilisé pour référent de la démarche

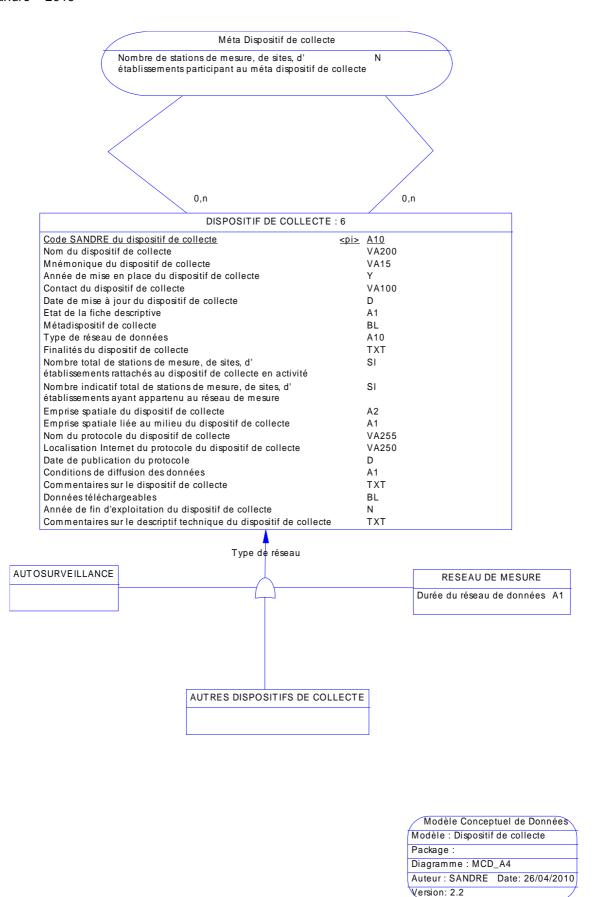
- Nom de balise XML : <sa_dc:ReferenceDocDemarcheQualite>
- > Nom de l'Objet/Lien : DEMARCHE QUALITE DU DISPOSITIF DE COLLECTE
- > Type de données : Texte
- Définition :

La référence du document utilisé en tant que référent de la démarche qualité est le texte permettant d'identifier le document utilisé pour la démarche qualité.

Il s'agit par exemple : ISO 9001 : v2000, mode opératoire interne,...

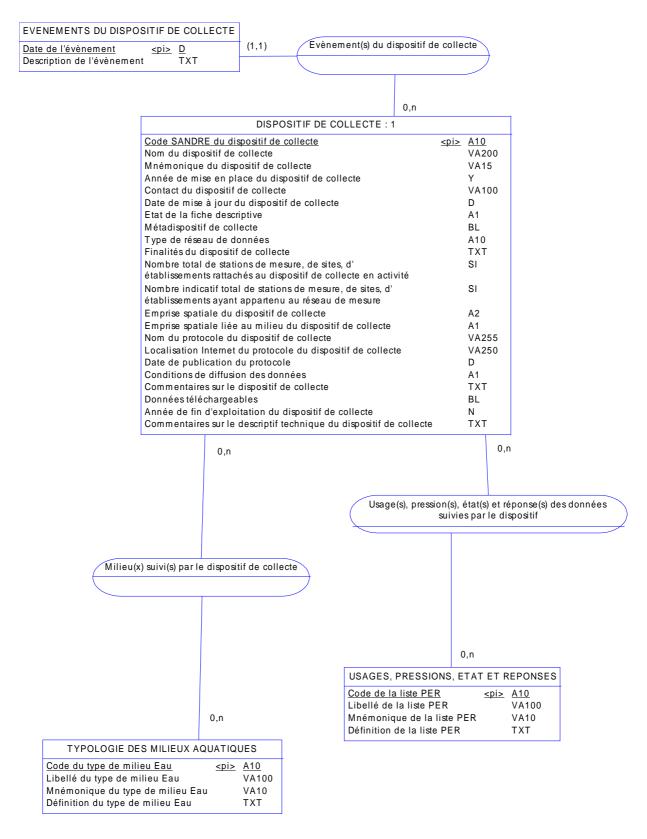
VII.SCHÉMA CONCEPTUEL DE DONNÉES

Page: 91 / 106



and the state of t	<pi> A10</pi>	
Nom du dispositif de collecte	VA200	
Mnémonique du dispositif de collecte	VA15	
Année de mise en place du dispositif de collecte	Υ	
Contact du dispositif de collecte	VA100	
Date de mise à jour du dispositif de collecte	D	
Etat de la fiche descriptive	A1	
Métadispositif de collecte	BL	
Type de réseau de données	A10	
Finalités du dispositif de collecte	TXT	
Nombre total de stations de mesure, de sites, d'	SI	
établissements rattachés au dispositif de collecte en activité		
Nombre indicatif total de stations de mesure, de sites, d'	SI	
établissements ayant appartenu au réseau de mesure		
Emprise spatiale du dispositif de collecte	A2	
Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte	A1	
Nom du protocole du dispositif de collecte	VA255	
Localisation Internet du protocole du dispositif de collecte	VA250	
Date de publication du protocole	D	
Conditions de diffusion des données	A1	
Commentaires sur le dispositif de collecte	TXT	
Données téléchargeables	BL	
Année de fin d'exploitation du dispositif de collecte	N	
Commentaires sur le descriptif technique du dispositif de collecte	TXT	
1,n		
Département(s) inclus dans le dispositif de co	llecte	
		
0,n		MadN
DEPARTEMENT		Modèle Modèle : D
(<référentiel administratif="">)</référentiel>		Package:
ह		Diagramm

onceptuel de Données spositif de collecte MCD_A4 Diagramme: MUD_AT
Auteur: SANDRE Date: 26/04/2010



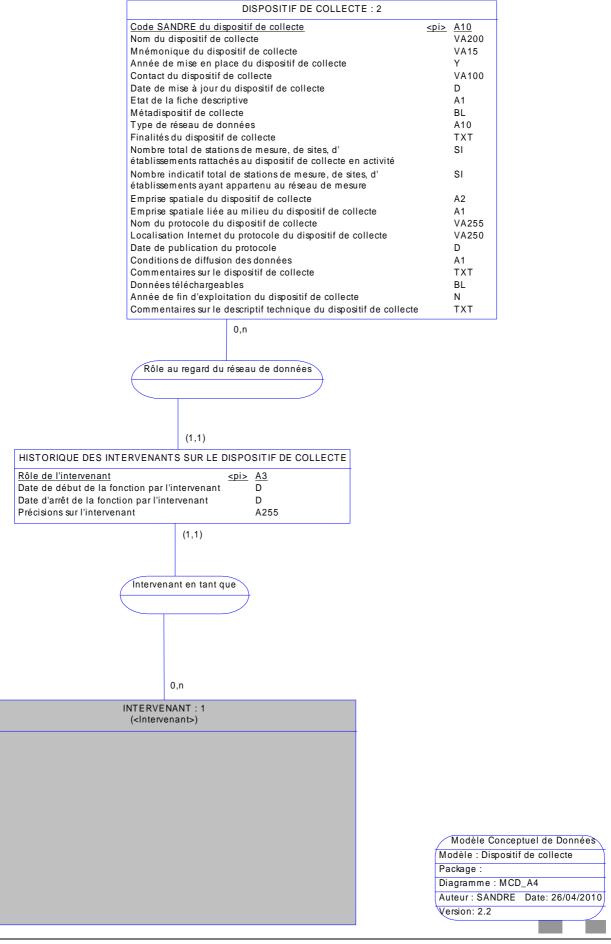
Modèle Conceptuel de Données

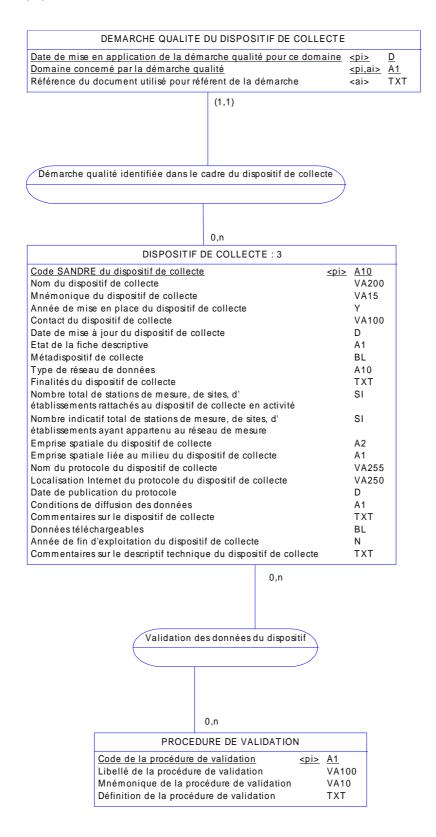
Modèle : Dispositif de collecte

Package:

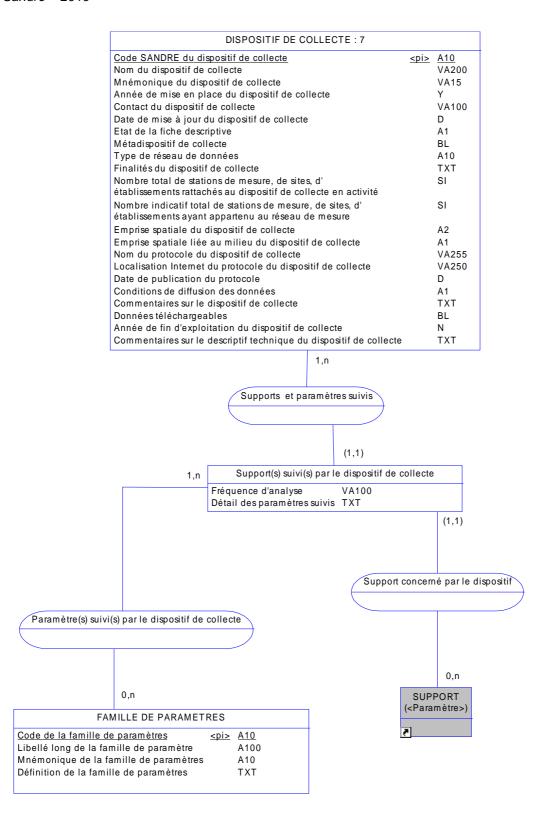
Diagramme: MCD_A4

Auteur: SANDRE Date: 26/04/2010





Modèle Conceptuel de Données
Modèle : Dispositif de collecte
Package :
Diagramme : MCD_A4
Auteur : SANDRE Date: 26/04/2010
Version: 2.2



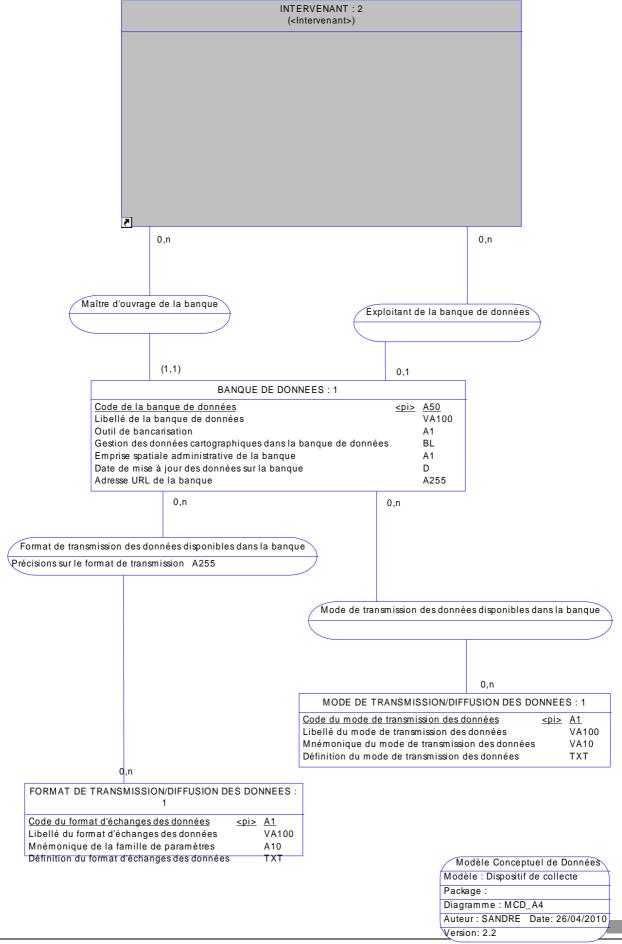
Modèle Conceptuel de Données

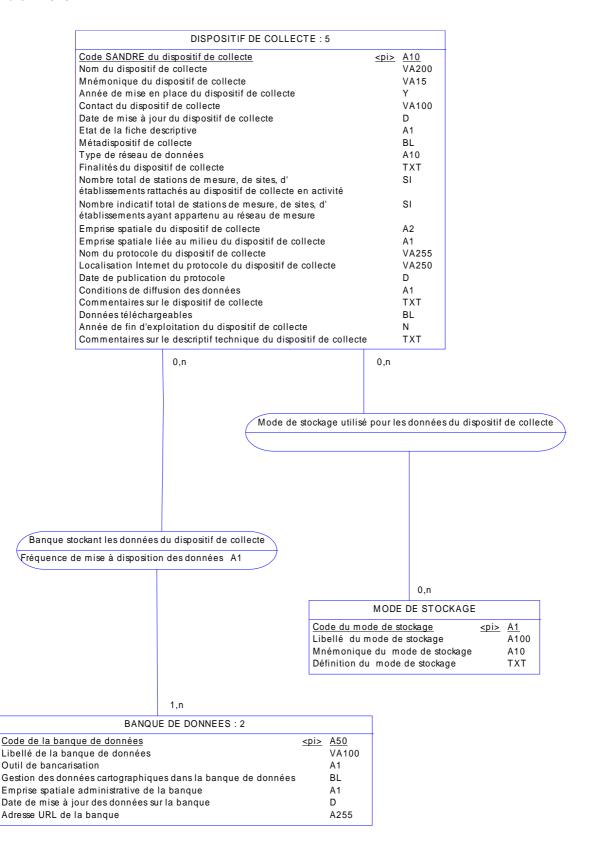
Modèle : Dispositif de collecte

Package :

Diagramme : MCD_A4

Auteur : SANDRE Date: 26/04/2010





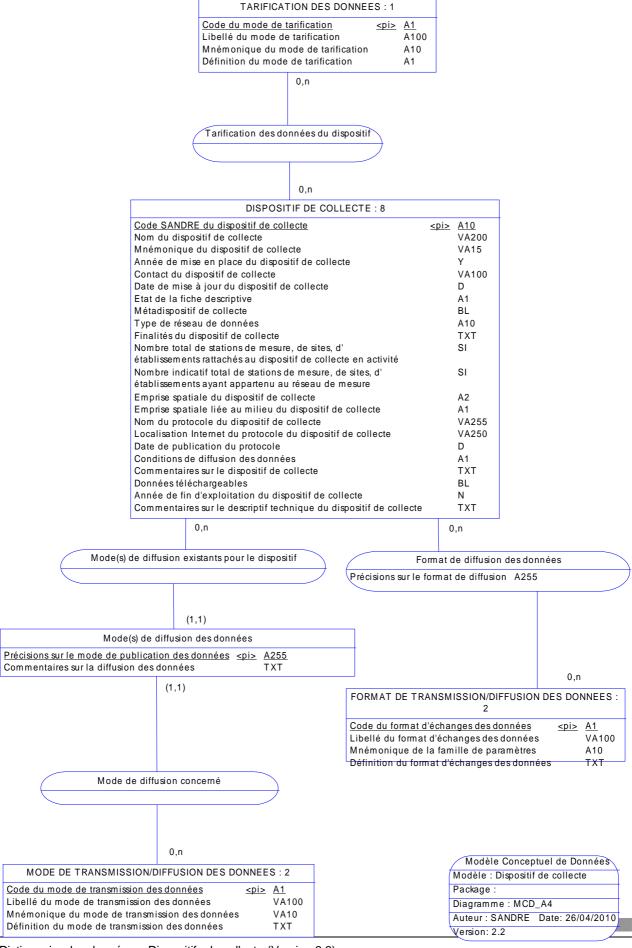
Modèle Conceptuel de Données

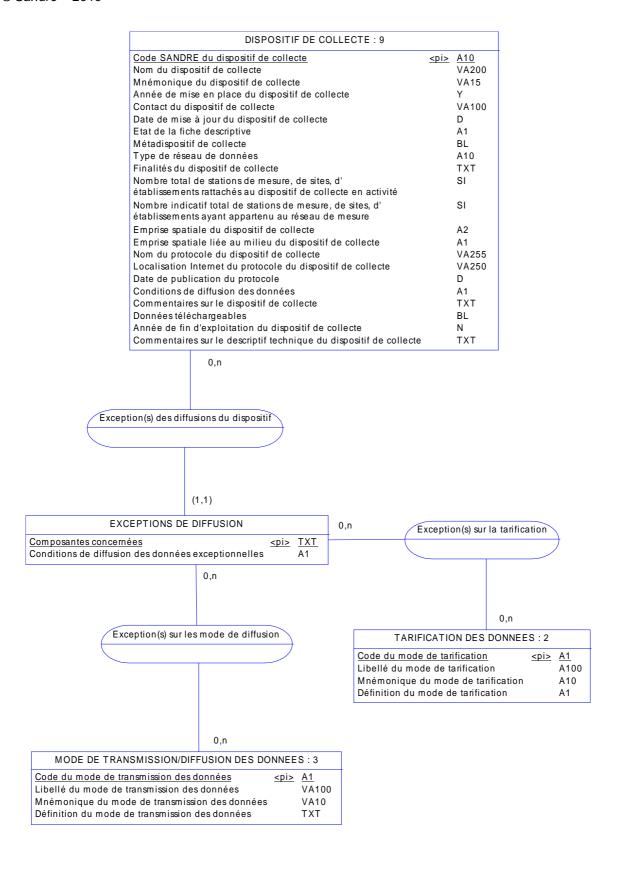
Modèle : Dispositif de collecte

Package:

Diagramme: MCD_A4

Auteur: SANDRE Date: 26/04/2010





Modèle Conceptuel de Données
Modèle : Dispositif de collecte
Package :
Diagramme : MCD_A4
Auteur : SANDRE Date: 26/04/2010

VIII.TABLE DES MATIÈRES

I.AVANT PROPOS	4
I.1. Le Système d'Information sur l'Eau	4
I.2. Le Sandre	5
I.2.1. Les dictionnaires de données	5
I.2.2. Les listes de référence communes	5
I.2.3. Les formats d'échange informatiques	6
I.2.4. Les scénarios d'échanges	6
I.2.5. Les services d'échanges	6
I.2.6. Organisation du Sandre	6
I.3. NOTATIONS DANS LE DOCUMENT	7
I.3.1. Termes de référence	7
I.3.2. Gestion des versions	7
II.INTRODUCTION	8
III.CONVENTIONS DU DICTIONNAIRE	
DE DONNEES	9
III.1. Description des concepts	
III.2. Description des informations	9
III.2.1. Identifiant de l'attribut	10
III.2.2. Nom de balise XML d'un attribut	10
III.2.3. Nature de l'attribut	10
III.2.4. Formats de données des attributs	
III.2.5. Liste de valeurs possibles pour un attribut	
III.2.6. Responsable	12
III.2.7. Précision absolue	12
III.2.8. Précision relative	13
III.2.9. Longueur impérative	14
III.2.10. Majuscule / Minuscule	14
III.2.11. Accentué	14
III.2.12. Origine temporelle	14
III.2.13. Nombre décimal	
III.2.14. Valeurs négatives	14
III.2.15. Borne inférieure de l'ensemble des valeurs	15
III.2.16. Borne supérieure de l'ensemble des valeurs	15
III.2.17. Pas de progression	15
III.2.18. Unité de mesure	15
III.2.19. Expression régulière	15
III.3. FORMALISME DES MODÈLES CONCEPTUELS DE DONNÉES	16

III.4. REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE D'UNE ENTITÉ	19
IV.GESTION DES CODES DE REFERENCE	20
V.DICTIONNAIRE DES ENTITES	21
V.1. BANQUE DE DONNEES	21
V.2. BANQUE STOCKANT LES DONNÉES DU DISPOSITIF DE COLLECTE	
V.3. Conditions de diffusion des données	23
V.4. DEMARCHE QUALITE DU DISPOSITIF DE COLLECTE	
V.5. DISPOSITIF DE COLLECTE	24
V.6. Domaine concerné par la démarche qualité	27
V.7. Durée du réseau de mesure	27
V.8. Emprise spatiale du dispositif de collecte	27
V.9. Emprise spatiale liée au milieu du dispositif de collecte	28
V.10. EVENEMENTS DU DISPOSITIF DE COLLECTE	28
V.11. EXCEPTIONS DE DIFFUSION	28
V.12. FAMILLE DE PARAMETRES	29
V.13. FORMAT DE DIFFUSION DES DONNÉES	29
V.14. FORMAT DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES	30
V.15. FORMAT DE TRANSMISSION DES DONNÉES DISPONIBLES DANS LA BANQUE	
V.16. Fréquence de mise à disposition des données	30
V.17. HISTORIQUE DES INTERVENANTS SUR LE DISPOSITIF DE COLLECTE	31
V.18. MÉTA DISPOSITIF DE COLLECTE	
V.19. Mode(s) de diffusion des données	
V.20. MODE DE STOCKAGE	
V.21. MODE DE TRANSMISSION/DIFFUSION DES DONNEES	
V.22. PROCEDURE DE VALIDATION	
V.23. Support(s) suivi(s) par le dispositif de collecte	
V.24. TARIFICATION DES DONNEES	
V.25. TYPE DE BANQUE	
V.26. Type de réseau de données	
V.27. TYPOLOGIE DES MILIEUX AQUATIQUES	
V.28. USAGES, PRESSIONS, ETAT ET REPONSES	
V.29. DEPARTEMENT	
V.30. INTERVENANT	
V.31. SUPPORT	38
VI.DICTIONNAIRE DES ATTRIBUTS	39
VI.1. Adresse URL de la banque	39
VI.2. Année de fin d'exploitation du dispositif de collecte	
VI.3. Année de mise en place du dispositif de collecte	
VI.4. Code de l'accès	
VI.5. CODE DE L'EMPRISE ADMINISTRATIVE	
VI.6. Code de l'emprise liée au milieu	
VI.7. Code de la banque de données	
VI.8. Code de la durée du réseau	
VI.9. CODE DE LA FAMILLE DE PARAMÈTRES.	

VI.10. CODE DE LA FRÉQUENCE	46
VI.11. CODE DE LA LISTE PER	47
VI.12. CODE DE LA PROCÉDURE DE VALIDATION	49
VI.13. CODE DU FORMAT D'ÉCHANGES DES DONNÉES	50
VI.14. CODE DU MODE DE STOCKAGE	51
VI.15. CODE DU MODE DE TARIFICATION	52
VI.16. CODE DU MODE DE TRANSMISSION DES DONNÉES	53
VI.17. CODE DU TYPE DE BANQUE	54
VI.18. CODE DU TYPE DE DÉMARCHE QUALITÉ	55
VI.19. CODE DU TYPE DE MILIEU EAU	56
VI.20. CODE DU TYPE DE RÉSEAU	58
VI.21. CODE SANDRE DU DISPOSITIF DE COLLECTE	60
VI.22. COMMENTAIRES SUR LA DIFFUSION DES DONNÉES	61
VI.23. COMMENTAIRES SUR LE DESCRIPTIF TECHNIQUE DU DISPOSITIF DE COLLEC	сте61
VI.24. COMMENTAIRES SUR LE DISPOSITIF DE COLLECTE	61
VI.25. Composantes concernées	62
VI.26. CONTACT DU DISPOSITIF DE COLLECTE	62
VI.27. Date d'arrêt de la fonction par l'intervenant	62
VI.28. Date de début de la fonction par l'intervenant	63
VI.29. Date de l'évènement	63
VI.30. Date de mise à jour des données sur la banque	63
VI.31. Date de mise à jour du dispositif de collecte	64
VI.32. Date de mise en application de la démarche qualité pour ce dom	AINE64
VI.33. Date de publication du protocole	64
VI.34. Définition de l'accès	64
VI.35. Définition de l'emprise administrative	65
VI.36. Définition de l'emprise liée au milieu	
VI.37. Définition de la durée du réseau	65
VI.38. Définition de la famille de paramètres	65
VI.39. Définition de la fréquence	66
VI.40. Définition de la liste PER	66
VI.41. Définition de la procédure de validation	66
VI.42. Définition du format d'échanges des données	67
VI.43. Définition du mode de stockage	67
VI.44. Définition du mode de tarification	67
VI.45. Définition du mode de transmission des données	68
VI.46. Définition du type de banque	
VI.47. Définition du type de démarche qualité	68
VI.48. Définition du type de milieu Eau	68
VI.49. Définition du type de réseau	69
VI.50. Description de l'évènement	
VI.51. DÉTAIL DES PARAMÈTRES SUIVIS	
VI.52. Données téléchargeables	
VI.53. ETAT DE LA FICHE DESCRIPTIVE	
VI.54. FINALITÉS DU DISPOSITIF DE COLLECTE	71
VI.55. Fréquence d'analyse	

VI.56. GESTION DES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DANS LA BANQUE DE DONNÉES	72
VI.57. Libellé de l'accès	
VI.58. LIBELLÉ DE L'EMPRISE ADMINISTRATIVE	73
VI.59. LIBELLÉ DE L'EMPRISE LIÉE AU MILIEU	73
VI.60. Libellé de la banque de données	74
VI.61. Libellé de la durée du réseau	74
VI.62. LIBELLÉ DE LA FRÉQUENCE	74
VI.63. LIBELLÉ DE LA LISTE PER	75
VI.64. LIBELLÉ DE LA PROCÉDURE DE VALIDATION	75
VI.65. LIBELLÉ DU FORMAT D'ÉCHANGES DES DONNÉES	75
VI.66. LIBELLÉ DU MODE DE STOCKAGE	76
VI.67. LIBELLÉ DU MODE DE TARIFICATION	76
VI.68. LIBELLÉ DU MODE DE TRANSMISSION DES DONNÉES	76
VI.69. Libellé du type de banque	77
VI.70. LIBELLÉ DU TYPE DE DÉMARCHE QUALITÉ	77
VI.71. LIBELLÉ DU TYPE DE MILIEU EAU	77
VI.72. LIBELLÉ DU TYPE DE RÉSEAU	78
VI.73. LIBELLÉ LONG DE LA FAMILLE DE PARAMÈTRE	78
VI.74. Localisation Internet du protocole du dispositif de collecte	78
VI.75. MÉTADISPOSITIF DE COLLECTE	79
VI.76. Mnémonique de l'accès	79
VI.77. Mnémonique de l'emprise administrative	80
VI.78. Mnémonique de l'emprise liée au milieu	80
VI.79. Mnémonique de la durée du réseau	80
VI.80. Mnémonique de la famille de paramètres	81
VI.81. Mnémonique de la fréquence	81
VI.82. Mnémonique de la liste PER	81
VI.83. Mnémonique de la procédure de validation	82
VI.84. Mnémonique du dispositif de collecte	82
VI.85. Mnémonique du format d'échanges des données	84
VI.86. Mnémonique du mode de stockage	84
VI.87. Mnémonique du mode de tarification	84
VI.88. Mnémonique du mode de transmission des données	85
VI.89. Mnémonique du type de banque	85
VI.90. Mnémonique du type de démarche qualité	85
VI.91. Mnémonique du type de milieu Eau	86
VI.92. Mnémonique du type de réseau	86
VI.93. Nombre de stations de mesure, de sites, d'établissements participant au mét	A DISPOSITIF
DE COLLECTE	
VI.94. Nombre indicatif total de stations de mesure, de sites, d'établissements ayant	
AU RÉSEAU DE MESURE	
VI.95. Nombre total de stations de mesure, de sites, d'établissements rattachés a	
DE COLLECTE EN ACTIVITÉ	
VI.96. Nom du dispositif de collecte	88
VI.97. Nom du protocole du dispositif de collecte	
VI.98. Précisions sur l'intervenant	89

© Sandre - 2010

VI.99. Précisions sur le format de diffusion	89
VI.100. Précisions sur le format de transmission	89
VI.101. Précisions sur le mode de publication des données	90
VI.102. RÉFÉRENCE DU DOCUMENT UTILISÉ POUR RÉFÉRENT DE LA DÉMARCHE	90
VII.SCHÉMA CONCEPTUEL DE DONNÉES	91
	-
VIII.TABLE DES MATIÈRES	102